



OIM

ONU MIGRATION

INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES
MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS

HAÏTÌ

INDICE DE STABILITÉ

Un outil d'orientation des solutions dans les situations de fragilité, conflit et violence

SEPTEMBRE 2025 | ROUND 2

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). Les désignations employées et la présentation des documents dans cet ouvrage n'impliquent pas l'expression par l'OIM d'une quelconque opinion quant au statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone, ou de ses autorités, ou concernant ses frontières ou ses limites.

L'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants.

Publié par : Organisation internationale pour les migrations
Rue E. Pierre, 11 (Zone Ambassade États-Unis)
Tabarre 27
Port-au-Prince, Haïti
Courriel : dtmhaiti@iom.int
Site web : <https://dtm.iom.int/haiti>

Cette publication a été publiée sans avoir fait l'objet d'une édition officielle par l'OIM. Le présent ouvrage a été publié sans que l'Unité des publications de l'OIM (PUB) ait approuvé sa conformité avec les normes stylistiques et l'identité visuelle de l'Organisation. Cette publication a été sans l'approbation de l'Unité de recherche de l'OIM (RES).

Photo de couverture : Initiative d'appui à la réintégration économique des femmes retournées de force à travers l'élevage des lapins © OIM Haïti, novembre 2025

Citation requise : Organisation internationale pour les migrations (OIM), Février 2026. DTM Indice de Stabilité – Round 2. OIM Haïti

© OIM 2026



Certains droits réservés. Cet ouvrage est mis à disposition sous licence [Creative Commons Attribution – Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 3.0 Organisations internationales](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode) (CC BY-NC-ND 3.0 IGO).*

Pour plus de détails, voir la section [Droit d'auteur et conditions d'utilisation](#).

Le présent ouvrage ne doit pas être utilisé, publié ou rediffusé dans l'intention première d'en obtenir un avantage commercial ou une compensation financière, sauf à des fins éducatives, par exemple, aux fins de son intégration dans un manuel.

Permissions : Toute demande concernant l'utilisation à des fins commerciales ou les droits et licences doit être adressée à publications@iom.int.

* <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/igo/legalcode>

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
INTRODUCTION	4
MÉTHODOLOGIE	4
APERÇU DES SCORES DE STABILITÉ	6
ANALYSE DES INDICATEURS ET LEUR INFLUENCE SUR LA STABILITÉ	10
RECOMMANDATIONS	22
ANNEXE I. Méthodologie	23
ANNEXE II. Liste des indicateurs	24
ANNEXE III. Poids des indicateurs	26

RÉSUMÉ



Le niveau de stabilité n'est pas homogène dans le pays

Le score de stabilité reste plus bas dans la capitale qu'en province, même si quelques départements en province, en particulier le Centre et l'Artibonite, ont connu une détérioration de leur niveau de stabilité.

Ces résultats indiquent qu'il est nécessaire d'ajuster et de personnaliser les programmes en fonction des niveaux de stabilité spécifiques des localités, en privilégiant des interventions humanitaires immédiates, de stabilisation et de réduction des violences dans des zones particulières, notamment dans la capitale, et des programmes de transition et développement à long terme en province, notamment dans les quatre départements du Grand Sud (Sud, Sud-Est, Grande' Anse et Nippes) et le département du Nord qui sont ressortis comme des pôles de stabilité relative.

Ces zones sont également les principaux lieux d'accueil des Personnes Déplacées Internes (PDI) et des personnes retournées de force. Leur niveau de stabilité est propice à la mise en œuvre de solutions durables aux déplacements de ces personnes, et en l'occurrence, à l'intégration locale des PDI dans leurs zones d'accueil et à la réintégration des personnes retournées de force dans leurs zones de retour.



La cohésion sociale et la sécurité sont les leviers clés de la stabilité

Les résultats indiquent que les facteurs liés à la cohésion sociale sont les plus influents sur les niveaux de stabilité des localités, suivis de près par ceux liés à la sécurité, indiquant que pour consolider la stabilité, il est impératif de concentrer les efforts sur le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de la sécurité, ces deux piliers étant étroitement liés et d'impact quasi-égal sur la stabilité.

INTRODUCTION

Face à la crise multidimensionnelle à laquelle Haïti est confronté depuis plusieurs années, l'OIM met en œuvre plusieurs méthodologies de collecte de données complémentaires afin de comprendre différentes facettes de cette crise et orienter en conséquence les réponses humanitaires, ainsi que des programmes de transition, stabilisation et développement. Ces méthodologies incluent, entre autres, le suivi des déplacements internes, le suivi des flux de retours forcés, les enquêtes approfondies sur les profils et besoins des personnes retournées de force de l'étranger, des personnes déplacées internes (PDI) et des communautés d'accueil, l'étude sur la réintégration des personnes retournées de force et d'autres études thématiques. L'indice de stabilité fait ainsi partie des différentes recherches menées par l'OIM. Mis en œuvre à partir de fin 2024, cet outil a pour but de **mesurer les perceptions de stabilité des populations et d'analyser les facteurs influençant celles-ci. Il permet ainsi d'identifier**

les poches de stabilité et d'instabilité dans le pays et d'orienter les interventions adéquates par zones géographiques. Il appuie l'élaboration ou l'ajustement de stratégies intégrant les approches humanitaires, de transition, de stabilisation et développement, en orientant la priorisation des ressources à travers l'identification des facteurs prioritaires de chaque zone du pays. Conduite de manière régulière, il permet de suivre l'évolution de la situation dans le pays et d'orienter l'adaptation des stratégies de réponse en conséquence. Ce rapport présente les résultats du deuxième cycle de collecte de données de l'indice de stabilité, réalisé entre le 1 août et 20 septembre 2025. Le premier fut réalisé en décembre 2024 (voir le rapport Round 1 de l'indice de stabilité). L'OIM Haïti peut adapter la fréquence de la mise à jour de cet outil selon les ressources disponibles.

MÉTHODOLOGIE

Cet indice évalue la stabilité des localités en combinant 34 indicateurs clés répartis en trois thèmes majeurs : **1) les moyens de subsistance et services de base** (comprenant 13 indicateurs), **2) la cohésion sociale** (9 indicateurs), ainsi que **3) la sûreté et la sécurité** (12 indicateurs) (consultez l'annexe I pour plus d'informations sur la méthodologie et l'annexe II pour les indicateurs utilisés).

Ces indicateurs sont regroupés pour former des sous-scores thématiques, facilitant ainsi la comparaison entre localités.

En synthétisant ces indicateurs, l'indice identifie les domaines les plus favorables à la maintenance ou à l'amélioration de la stabilité. Trois "questions d'ancrage" sur la perception de la stabilité au sein de la communauté sont utilisées pour valider

la corrélation entre le score de stabilité et les ressentis de la communauté. Ces trois questions portent sur le sentiment de stabilité, les intentions futures de déplacement de la communauté ainsi que la perception de l'évolution de la situation générale dans la localité.

Pour calculer le score de stabilité d'une localité, l'indice de stabilité utilise une analyse de régression logistique qui compare les 34 indicateurs clés aux réponses aux questions

Aperçu de la collecte de données

Les données ont été collectées par le biais d'entretiens de groupe avec des informateurs clés au niveau géographique cartographié le plus bas, ce qui correspond aux quartiers dans la capitale, la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPP),¹ aux sections communales en province et aux sites spontanés là où ils existent. Ainsi, 1 023 localités abritant des populations déplacées ont été évaluées dont 284 quartiers dans la capitale, 501 sections communales en province et 238 sites spontanés. Au total, 3 532 informateurs clés ont été interrogés, soit une moyenne de trois informateurs clés entretenus en groupe par localité. Ces entretiens de groupe de plusieurs informateurs

d'ancrage. Cette approche permet d'estimer la relation entre ces variables, générant ainsi une probabilité de stabilité (de 0 à 1, puis rééchantillonnée de 0 à 100) pour chaque localité. Cette méthode permet d'identifier les facteurs sur lesquels les interventions doivent être prioritaires pour consolider ou améliorer la stabilité dans chaque localité (voir annexe I pour plus de détails sur la méthode de calcul).

permettent une validation croisée des informations pendant la collecte des données. Les informateurs clés sont des acteurs locaux ayant les meilleures connaissances de leurs localités, et comprennent des enseignants, infirmiers, acteurs de la société civile, membres des Conseils d'Administration de Section Communale (CASEC) et représentants des personnes déplacées. La collecte des données au niveau des informateurs clés présente l'avantage d'être rapide et de pouvoir être déployée fréquemment bien qu'elle ne soit qu'une représentation estimative des points de vue d'une communauté entière.

Tableau 1. Nombre de localités évaluées par région

RÉGION		# DE QUARTIERS ÉVALUÉS	# DE SECTIONS COMMUNALES ÉVALUÉES	# DE SITES ÉVALUÉS	# TOTAL DE LOCALITÉS ÉVALUÉES
Ouest	ZMPP	284	N/A	97	381
	Hors ZMPP	N/A	52	15	67
Grand Sud	Sud	N/A	69	2	71
	Sud-Est	N/A	50	0	50
	Grande'Anse	N/A	47	0	47
	Nippes	N/A	37	0	37
Artibonite	Artibonite	N/A	57	29	86
Centre	Centre	N/A	35	87	122
Grand Nord	Nord	N/A	81	7	88
	Nord-Ouest	N/A	39	0	39
	Nord-Est	N/A	34	1	35
TOTAL		284	501	238	1 023

¹ Le terme « province » désigne toutes les zones du pays en dehors de la ZMPP, la capitale du pays. La ZMPP est constituée des communes de Port-au-Prince, Delmas, Cité Soleil, Pétiion-Ville, Carrefour, Tabarre et Croix-des-Bouquets.

APERÇU DES SCORES DE STABILITÉ

Interprétation de l'indice de stabilité : L'indice de stabilité est une mesure comparative et les scores ne peuvent donc être interprétés que par rapport à d'autres scores. Cela signifie qu'il est essentiel d'examiner la distribution des scores de stabilité pour comprendre la position relative d'un seul score. Les résultats indiquent que le score médian de stabilité en Haïti est de 83,5 sur 100. Pour interpréter les scores de stabilité, ils ont été subdivisés en quartiles. Le premier quartile

est composé de 25 pour cent des localités ayant des scores de stabilité les plus faibles (inférieurs à 64,8 sur 100); le deuxième quartile est constitué de 25 pour cent ayant des scores de stabilité moyens (entre 64,8 et 83,5); le troisième quartile est composé de 25 pour cent des localités avec des scores de stabilité élevés (entre 83,5 et 89,6); enfin les localités avec les scores de stabilité très élevés constituent le quatrième quartile (scores supérieurs à 89,6).

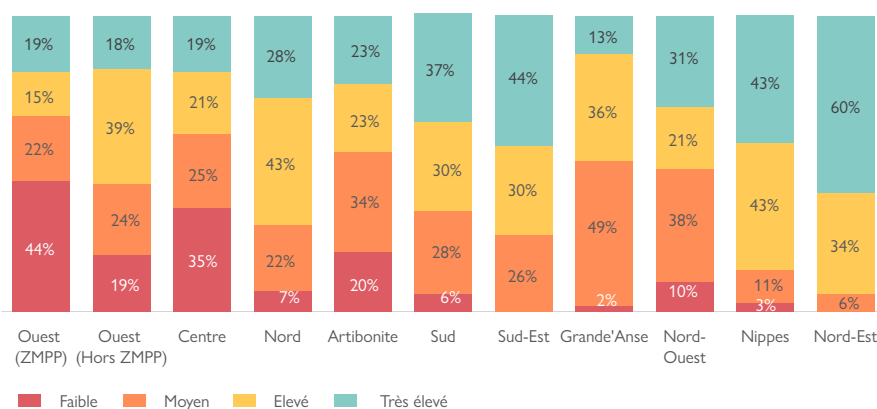
Distribution des scores de stabilité

L'analyse des scores des quartiles de l'indice de stabilité dans les différentes zones ressort que la capitale du pays, la ZMPP, était la zone ayant des localités avec des scores de stabilité les plus bas (graphique 1): 44 pour cent des localités avaient un score faible et 22 un score moyen. Au sein de la capitale (graphique 2), comme au round 1, les communes de Croix-des-Bouquets et Carrefour continuent d'être celles avec les niveaux de stabilité les plus bas, avec respectivement 94 et 58 pour cent des localités dans ces communes ayant un score faible, suivies de la commune de Port-au-Prince (55%). Par ailleurs, la commune de Pétion-Ville continue d'être celle ayant le meilleur niveau de stabilité de la capitale, avec 44 pour cent des localités

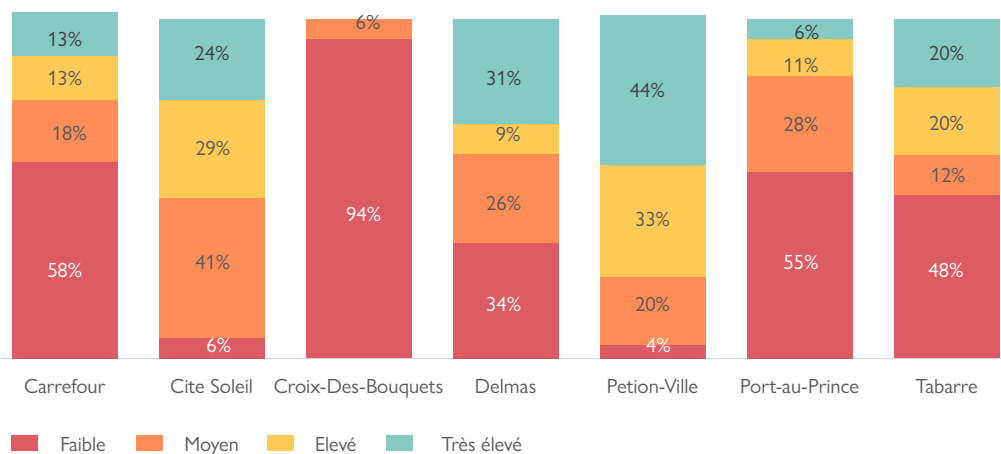
ayant un niveau très élevé et 33 pour cent un niveau moyen.

Les niveaux de stabilité en province ont été significativement meilleurs que dans la capitale, notamment dans les départements du Nord-Est où 94 pour cent des localités avaient des scores élevés ou très élevés (86% à Nippes, 74% au Sud-Est, 72% au Nord et 66% au Sud). Les départements du Centre et de l'Artibonite ont vu leurs niveaux de stabilité se détériorer. Durant le premier round, seules 6 pour cent des localités avaient un score faible dans le Centre et cette proportion est passée à 35 pour cent au round 2. Dans l'Artibonite, cette proportion est passée de 16 à 20 pour cent.

Graphique 1. Distribution des scores de stabilité par région (% des localités par quartile)²



Graphique 2. Distribution des scores de stabilité par commune dans la ZMPP (% des localités par quartile)



² En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages dans ce rapport peut ne pas être égale à 100 pour cent.

Indice de stabilité et ses trois sous-indices

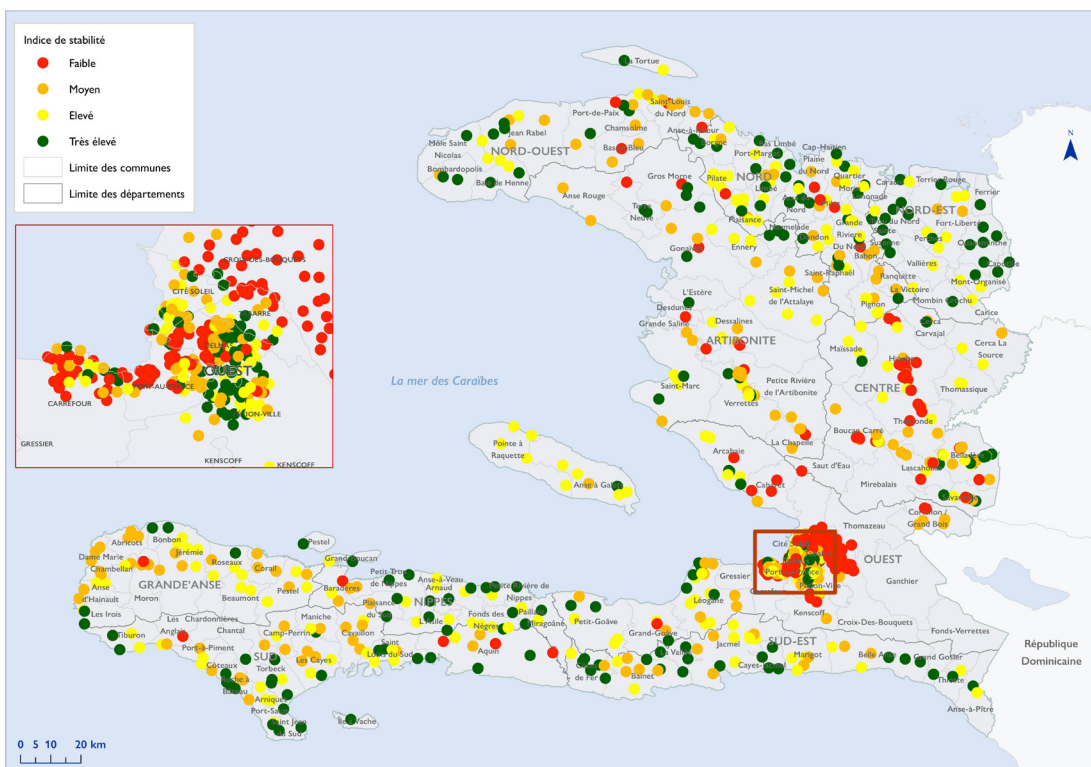
La moyenne du score de stabilité était de 72 sur 100 à l'échelle nationale, représentant une légère augmentation par rapport au round 1 où elle était de 68. La ZMPP continue d'être la zone ayant le score de stabilité le plus bas (60 sur 100) tandis que les scores des départements de province, excepté le Centre, dépassaient 70.

La hiérarchie des trois sous-indices n'a pas évolué comparé au round 1, avec le score des services de base et moyens de subsistance restant le plus bas (53 sur 100), suivi du score de sécurité et sûreté (66) puis du score de cohésion sociale (75).

Tableau 2. Indice de stabilité et ses trois sous-indices

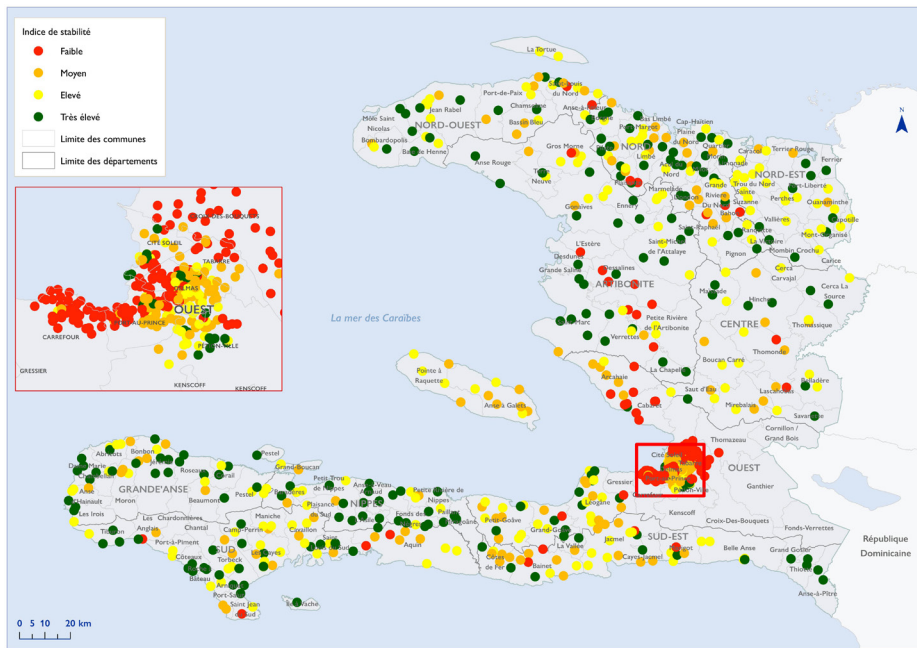
RÉGION		SCORE DE STABILITÉ	SCORE DE COHÉSION SOCIALE	SCORE DE SÉCURITÉ ET SÛRETÉ	SCORE DES SERVICES DE BASE ET MOYENS DE SUBSISTANCE
Ouest	ZMPP	60	70	64	55
	Hors ZMPP	74	74	66	53
Grand Sud	Sud	85	80	65	47
	Sud-Est	88	83	73	49
	Grande'Anse	81	82	58	43
	Nippes	87	87	76	54
Artibonite	Artibonite	76	69	68	54
Centre	Centre	69	73	68	55
Grand Nord	Nord	84	81	71	55
	Nord-Ouest	80	75	60	52
	Nord-Est	90	80	74	61
MOYENNE NATIONALE		72	75	66	53

Carte 1. Indice de stabilité des localités évaluées

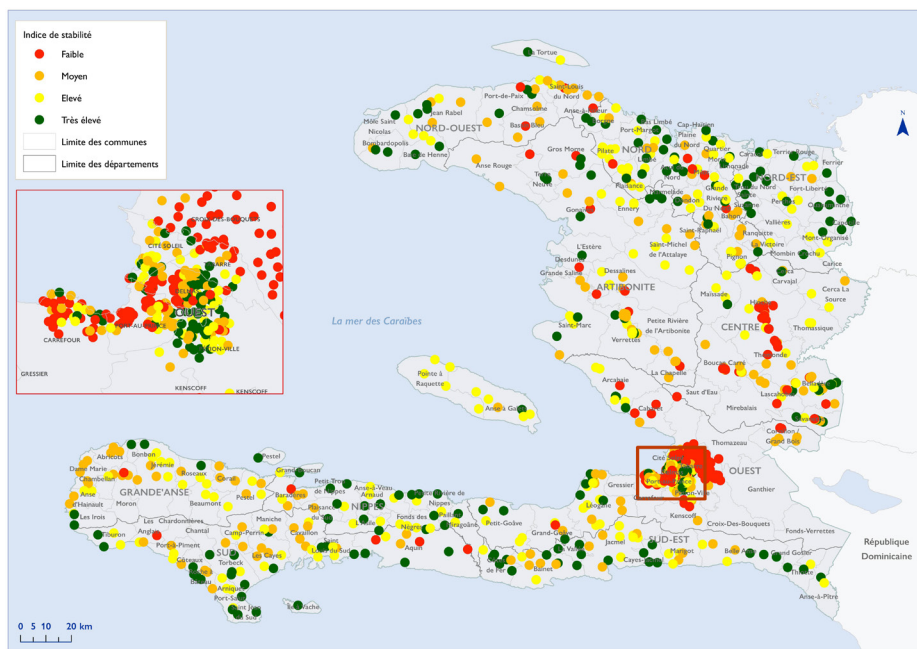


Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

Carte 2. Indice de stabilité lors du Round 1 (Décembre 2024)

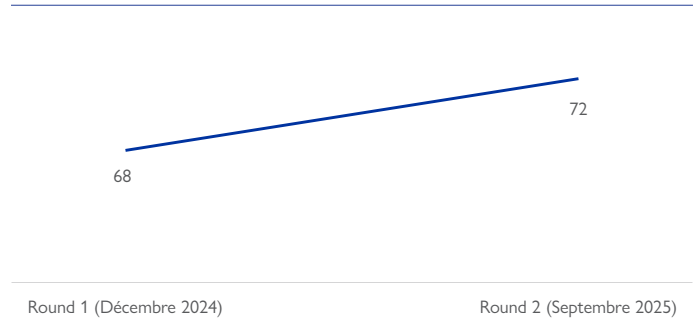


Carte 3. Indice de stabilité lors du Round 2 (Septembre 2025)



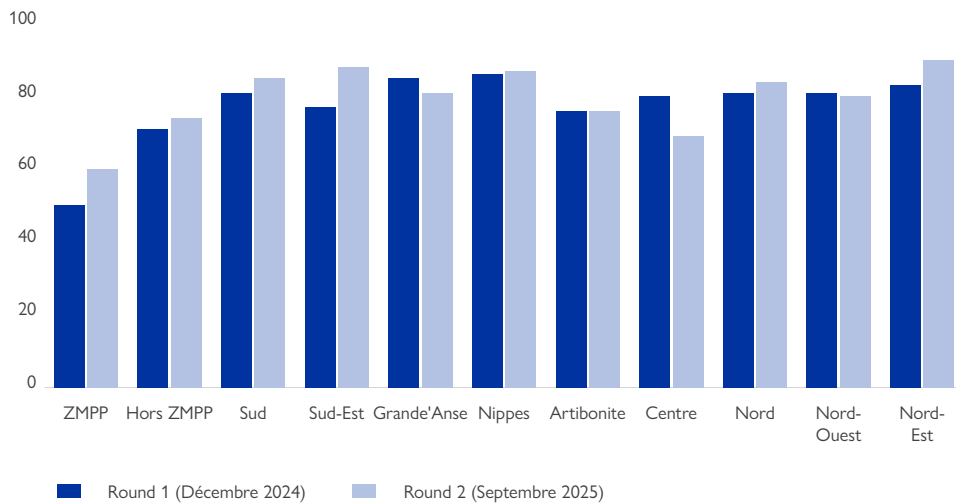
Une légère augmentation du score de stabilité a été observée entre les rounds 1 et 2, passant de 68 à 72. L'augmentation la plus notable a été observée dans la ZMPP, où le score est passé de 50 au round 1 à 60 au round 2. Au cours de l'année 2025, la majorité des attaques armées s'est déroulée dans le Centre et l'Artibonite, ce qui peut expliquer cette relative augmentation du score de stabilité dans la ZMPP et que par ailleurs, le département du Centre a connu la diminution la plus importante passant de 80 à 69, reflétant, entre autres, la détérioration de la situation sécuritaire dans ce département suite aux attaques armées dans les communes de Mirebalais et Sauts d'Eau entre avril et juillet 2025.

Graphique 3. Score de stabilité durant les Round 1 et 2



Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

Graphique 4. Score de stabilité durant les Round 1 et 2, par département



Les trois cartes suivantes permettent de visualiser la situation de chacun des trois sous-indices dans les différentes localités et ainsi d'identifier les préoccupations majeures dans ces localités.

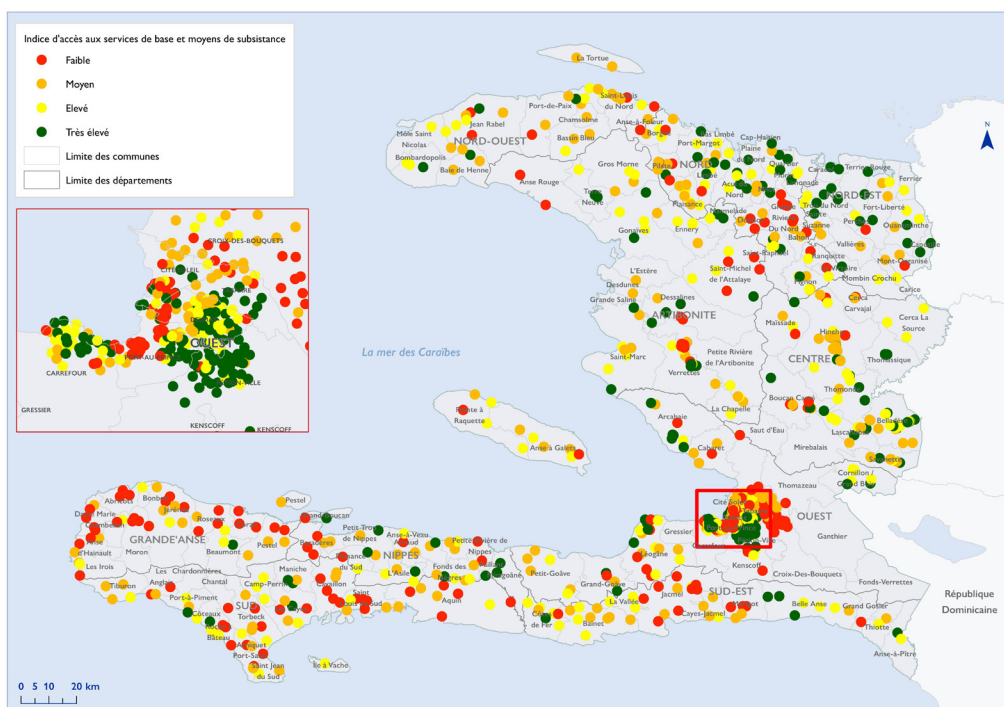
Par exemple, les zones situées dans de la commune de Pétion-Ville, dans la capitale du pays, sont celles enregistrant des scores d'accès aux services de base les plus élevés dans le pays (carte 4).

La grande majorité des localités indique des niveaux moyens ou élevés en matière de cohésion sociale (carte 5), tandis que d'autres enregistrent des scores préoccupants, notamment

dans les communes de Cabaret (située dans le département de l'Ouest, en dehors de la ZMPP), Tabarre (Ouest-ZMPP), Carrefour (Ouest-ZMPP), Port-au-Prince (Ouest-ZMPP) et Croix-des-Bouquets (Ouest-ZMPP). En général, la capitale et l'Artibonite sont les zones avec le niveau de cohésion sociale le plus bas dans le pays.

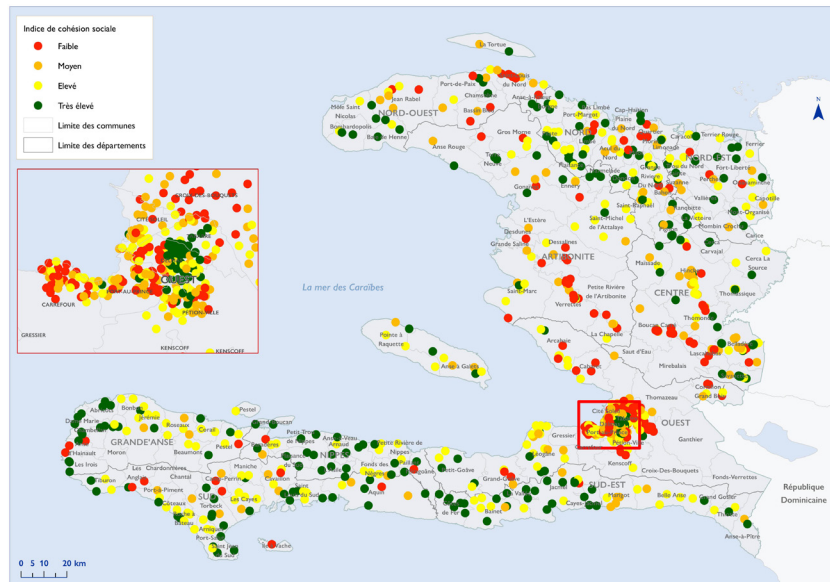
En matière de sécurité et sûreté, les localités des communes de Croix-des-Bouquets et Carrefour, dans la capitale, présentaient des situations particulièrement préoccupantes (carte 6).

Carte 4. Indice d'accès aux services de base et moyens de subsistance

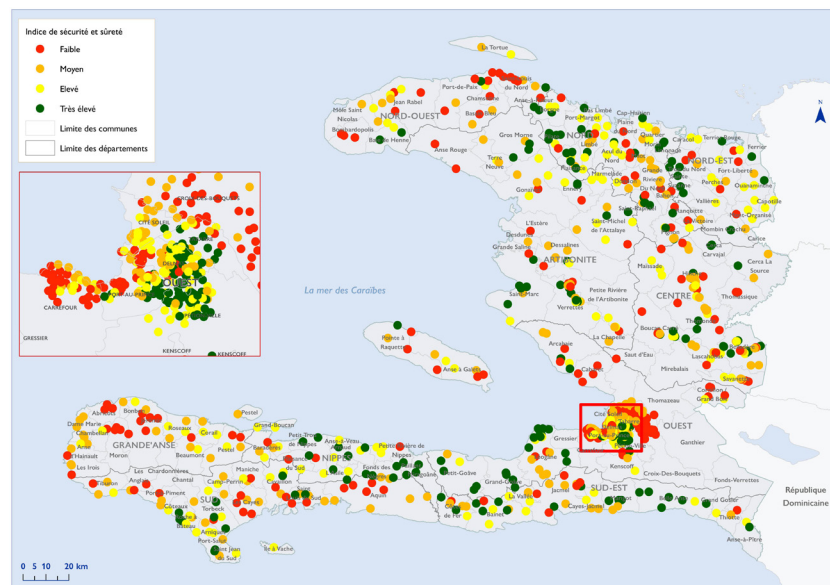


Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

Carte 5. Indice de cohésion sociale



Carte 6. Indice de sécurité et sûreté



ANALYSE DES INDICATEURS ET LEUR INFLUENCE SUR LA STABILITÉ

Ces analyses utilisent la régression logistique pour comprendre l'impact des différentes variables sur les trois questions d'ancrage : le sentiment de stabilité, les intentions futures de déplacement, ainsi que la perception de l'évolution de la situation générale dans la localité. Les trois scores trouvés par ces trois régressions sont ensuite agrégés en un seul en prenant leur moyenne, qui est l'indice de stabilité.

et sûreté) sur ces trois questions d'ancrage. La deuxième analyse a été réalisée pour ressortir l'impact relatif de chacun des 34 indicateurs collectés sur ces trois questions d'ancrage. La première analyse indique quel poids a chacun des trois piliers sur la stabilité et la deuxième le fait pour chacun des 34 indicateurs collectés au sein de ces trois piliers.

Deux analyses ont été réalisées : la première permettant de ressortir l'impact relatif de trois piliers (accès aux services de base et moyens de subsistance; cohésion sociale; sécurité

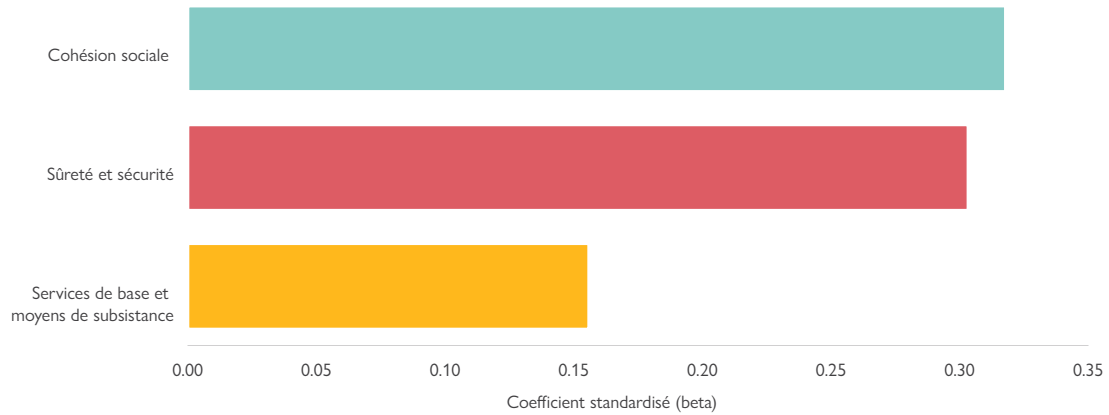
Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

Impact des trois piliers sur la stabilité

Le modèle de régression indique que la cohésion sociale est la thématique ayant le plus de poids sur la stabilité, suivie de la sûreté et de la sécurité avec un poids similaire. L'accès aux services de base et aux moyens de subsistance a le poids le plus faible mais reste significatif.

En d'autres termes, **les programmes liés à la cohésion sociale ainsi qu'à la sûreté et à la sécurité seraient les plus susceptibles d'avoir un impact significatif sur la stabilité.**

Graphique 5. Coefficients des trois piliers sur la stabilité



Top 10 des indicateurs les plus influents sur la stabilité

Les coefficients de régression de chacun des indicateurs permettent de comprendre leurs impacts relatifs sur le score de stabilité. Plus un coefficient est élevé, plus le facteur associé a un effet important sur la stabilité. Un coefficient autour de 1 signifie que ce facteur a un poids fort ou modéré sur la stabilité tandis qu'un coefficient proche de 0 signifie qu'il n'a pas d'influence sur la stabilité.

Les coefficients de régression des 34 indicateurs suivis varient entre 0,93 et 1,34 (voir la liste des 34 indicateurs par ordre décroissant de leur poids dans l'annexe 3), ce qui signifie qu'aucun facteur n'a un impact insignifiant sur la stabilité mais qu'une hiérarchie par ordre d'importance est à noter. Le tableau ci-contre décrit les 10 indicateurs les plus influents sur la stabilité, cinq d'entre eux concernent la sécurité et sûreté, trois la cohésion sociale et deux l'accès aux services de base (tableau 3).

Cette section analyse chacun des 10 indicateurs les plus influents. Cependant, **il est à souligner que les indicateurs d'une même thématique sont fortement liés.** Par exemple, les préoccupations en matière de sécurité constituent l'indicateur le plus influent sur la stabilité, mais elles peuvent être liées à d'autres indicateurs sécuritaires tels que la présence de couvre-feux ou de la police, ainsi qu'à la liberté de circulation. **Les programmes devraient aborder tous les facteurs d'une thématique plutôt que des indicateurs individuels, comme aborder tous les facteurs liés à la cohésion sociale plutôt que de sélectionner certains facteurs.**

Tableau 3. Les 10 indicateurs les plus influents sur la stabilité, par ordre décroissant d'importance

	SÉCURITÉ	SERVICES DE BASE	COHÉSION SOCIALE
1	Préoccupations en matière de sécurité		
2	Accès aux zones de pêche		
3	Présence des couvre-feux informels		
4	Historique des incidents sécuritaires		
5	Situation de la vie quotidienne dans les rues		
6	Accès aux services et ressources sans discrimination		
7	Accès à l'électricité		
8	Présence des forces gouvernementales de sécurité		
9	Liberté de circulation		
10	Participation aux affaires publiques		

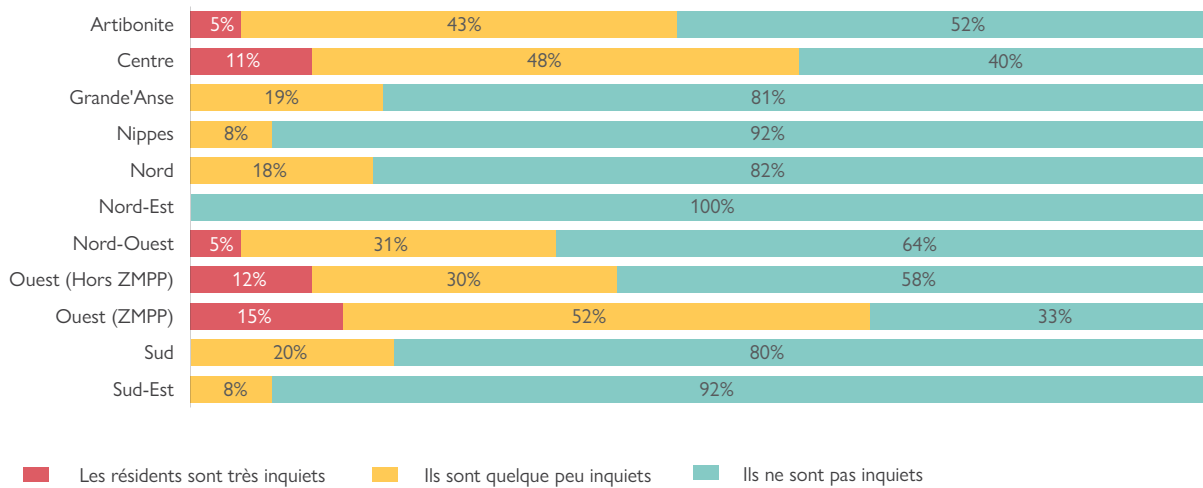
Analyse des 10 indicateurs les plus influents sur la stabilité

1 Préoccupations en matière de sécurité (Sécurité et sûreté)

Les préoccupations en matière de sécurité constituaient l'indicateur le plus influent sur la perception de stabilité des populations dans le pays avec un coefficient de régression de 1,34. Ces préoccupations étaient particulièrement importantes dans la ZMPP, le Centre et l'Artibonite. Dans la ZMPP, elles ont été exprimées dans 67 pour cent des localités (52% où les populations étaient quelque peu inquiètes et 15% où elles étaient très inquiètes). Comme lors du round 1, ces inquiétudes ont été particulièrement soulignées dans les communes des Croix-des-Bouquets, Carrefour, Port-au-Prince et Tabarre (voir la carte 7 sur la page 17 pour plus de détails).

Dans le Centre, les populations étaient davantage inquiètes qu'au Round 1 durant lequel les populations avaient rapporté être quelque peu inquiètes dans 50 pour cent des localités et n'avaient pas rapporté être très inquiètes dans aucune localité. Lors de ce deuxième round, les inquiétudes sécuritaires ont été rapportées dans 60 pour cent des localités (12% avec beaucoup d'inquiétudes et 48% avec peu d'inquiétudes). La même tendance a été observée en Artibonite, où durant le round 1, les inquiétudes sécuritaires avaient été rapportées dans 34 pour cent des localités, tandis qu'au deuxième round cette proportion est passée à 48 pour cent (5% avec beaucoup d'inquiétudes et 43% avec peu d'inquiétudes).

Graphique 6. Préoccupations des populations en matière de sécurité (% des localités)

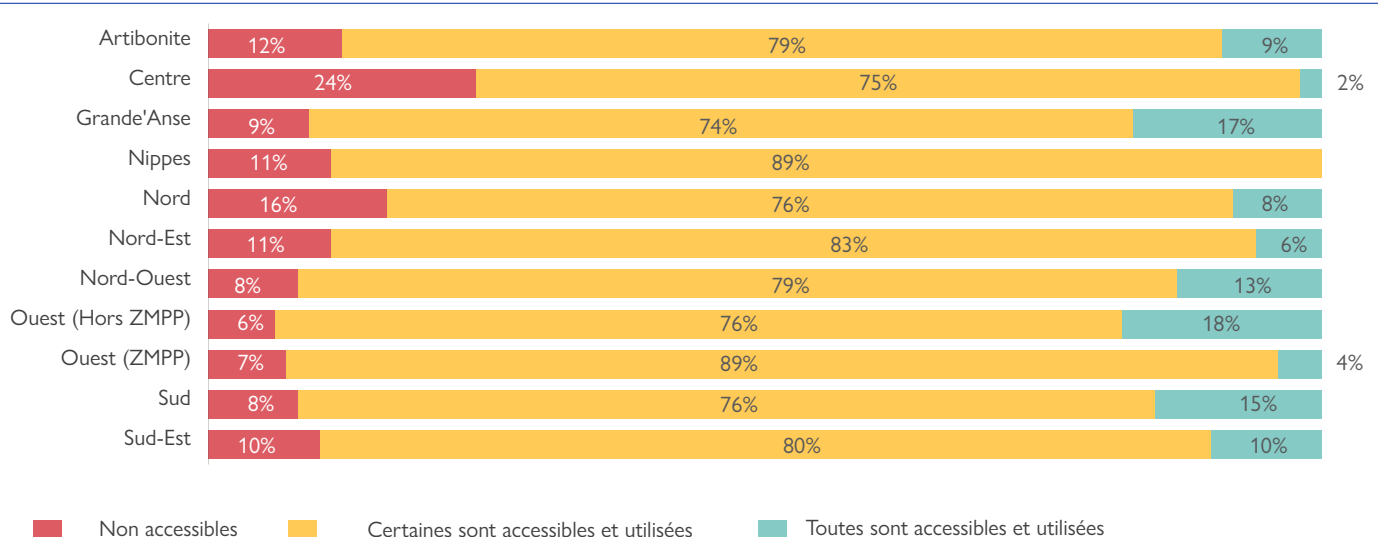


2 Accès aux zones de pêche (Services de base et moyens de subsistance)

L'accès aux zones de pêche était le deuxième indicateur le plus influent sur la stabilité avec un coefficient de régression de 1,21. Dans toutes les localités évaluées, seules certaines

zones de pêche étaient accessibles et utilisées (voir la carte 8 sur la page 17 pour plus de détails).

Graphique 7. Accès aux zones de pêche (% des localités)

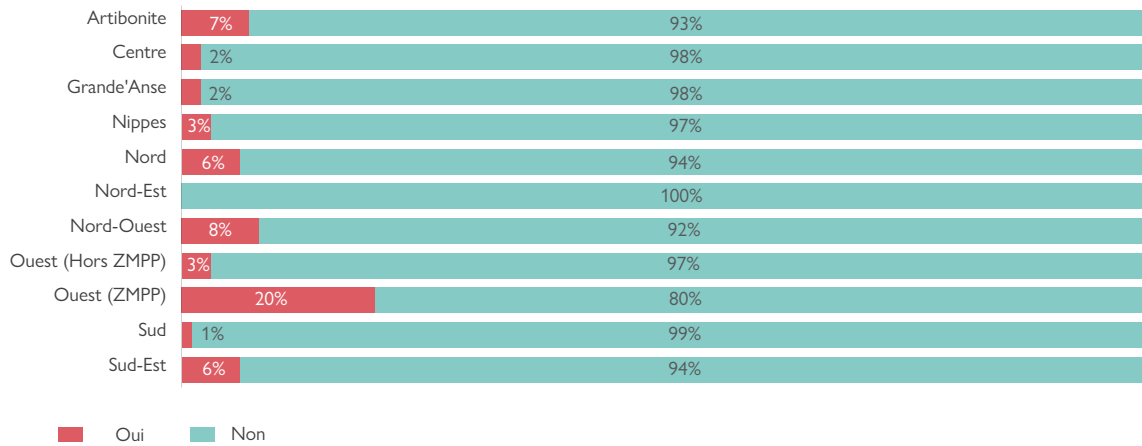


3 Couvre-feu informel (Sécurité et sûreté)

Avec un coefficient de 1,16, la présence (ou non) d'un couvre-feu informel dans les localités (c'est-à-dire imposé par des acteurs non étatiques) était le troisième indicateur le plus influent sur la stabilité. La capitale du pays, la ZMPP, était la zone où cette situation a été rapportée par une proportion

importante de localités (20%), particulièrement dans les communes de Croix-des-Bouquets (dans la moitié des localités de cette commune) et de Port-au-Prince (34%) (voir la carte 9 sur la page 18 pour plus de détails).

Graphique 8. Présence d'un couvre feu informel (% des localités)



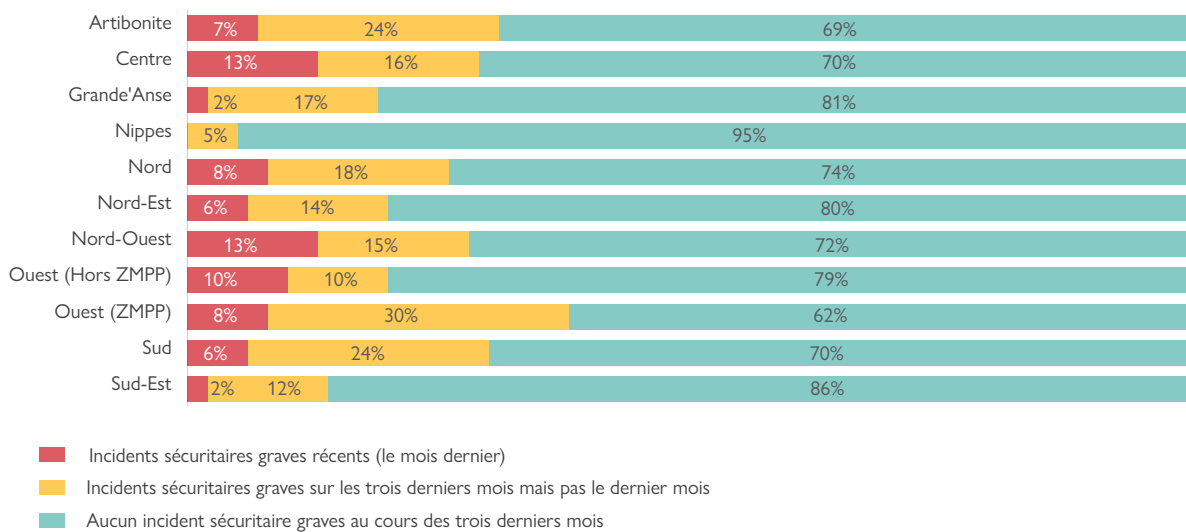
4 Historique des incidents sécuritaires (Sécurité et sûreté)

L'historique des incidents sécuritaires dans les localités a été le quatrième facteur le plus influent sur la stabilité. Tous les départements, excepté les Nippes, avaient des localités où il y a eu au moins un incident sécuritaire le mois précédant la collecte des données (carte 10 sur la page 18).

capitale rapportent le plus grand nombre de localités ayant observé des incidents sur le mois précédant la collecte (13%, 13% et 10% respectivement). Il est à noter que la gravité et la nature de ces incidents n'ont pas été collectées dans le cadre de cette étude.

Le Centre, le Nord-Ouest et les communes de l'Ouest hors

Graphique 9. Historique des incidents sécuritaires survenus (% des localités)

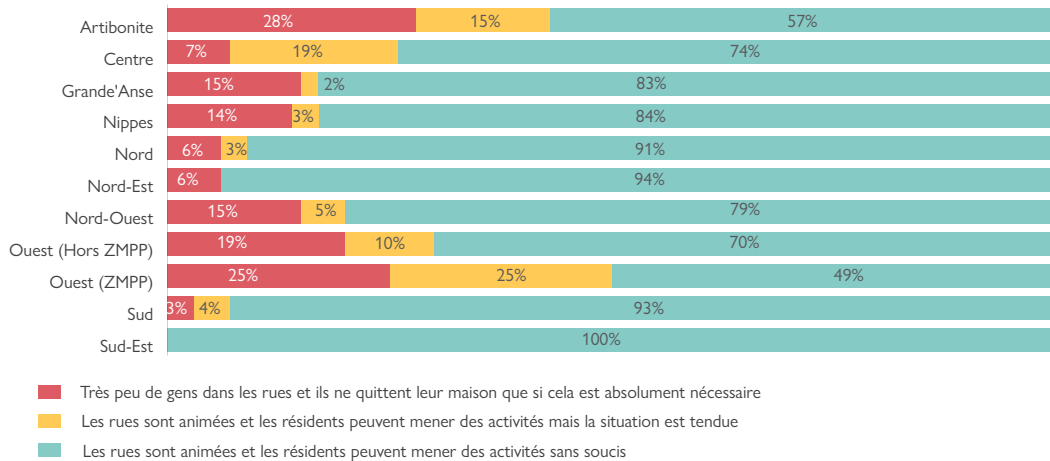


5 Situation de la vie quotidienne dans les rues (Cohésion sociale)

La perception de la situation de vie dans les rues (activités telles qu'aller au marché, les enfants qui jouent, sortir, les vendeurs de rue, etc.) est ressortie comme l'un des facteurs les plus influents sur la stabilité. Cette situation a été particulièrement préoccupante dans l'Artibonite où dans 28 pour cent des localités il a été rapporté que très peu de gens étaient

présents dans les rues et qu'ils ne sortaient que lorsque cela était absolument nécessaire. Ceci a été aussi le cas dans un quart des localités de la ZMPP et près d'un cinquième des localités des communes dans l'Ouest hors de la ZMPP (carte 11 sur la page 19 pour plus de détails).

Graphique 10. Situation de la vie publique quotidienne dans les rues (% des localités)

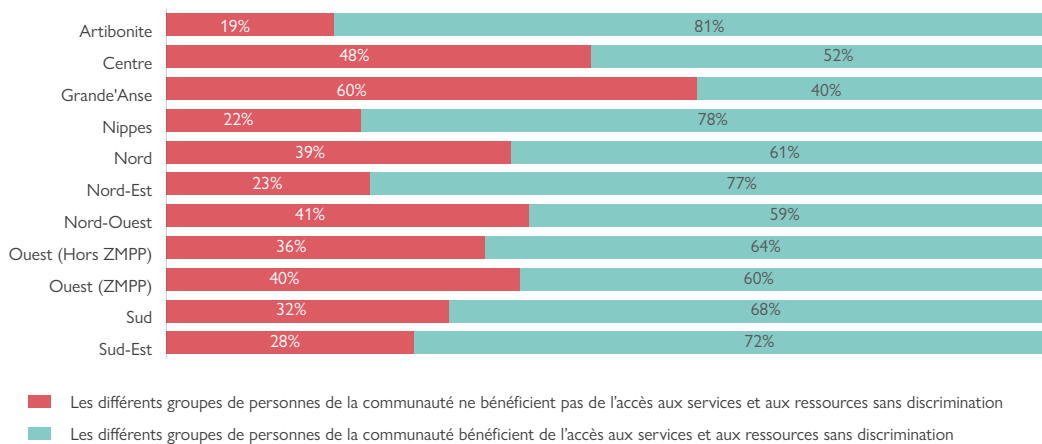


6 Accès aux services sans discrimination (Cohésion sociale)

L'accès des populations aux services sans discrimination a été le sixième facteur le plus influent sur la stabilité. Cette problématique est ressortie dans tous les départements (carte 12 sur la page 19), mais particulièrement dans la Grande'Anse

où les populations ne bénéficiaient pas d'un accès aux services sans discrimination dans 60 pour cent des localités. Ceci a été aussi le cas dans 48 pour cent des localités dans le Centre, 40 pour cent dans la ZMPP et 39 pour cent dans le Nord.

Graphique 11. Accès aux services sans discrimination (% des localités)



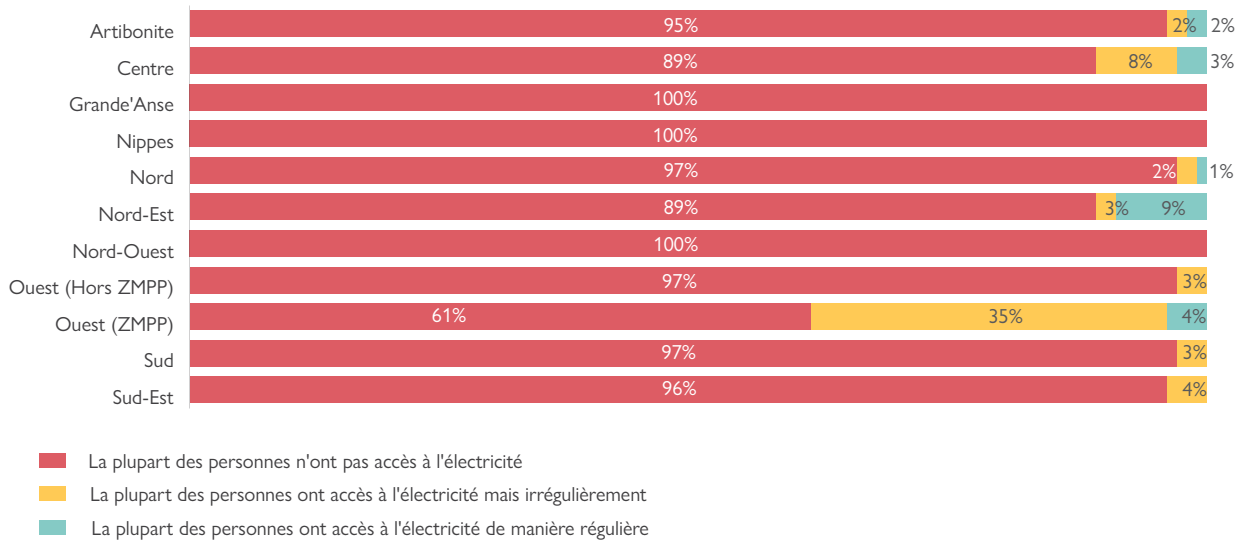
7 Accès à l'électricité (Services de base et moyens de subsistance)

L'accès à l'électricité est aussi ressorti comme un facteur majeur influent sur la stabilité. Dans tous les départements du pays, la majorité des localités n'avait pas accès à l'électricité (Carte 13 sur la page 20).

le pays, avec 35 pour cent et 4 pour cent des localités où respectivement la plupart des personnes avaient accès à l'électricité irrégulièrement ou régulièrement.

La ZMPP était la zone où cet accès était le plus élevé dans

Graphique 12. Accès à l'électricité (% des localités)

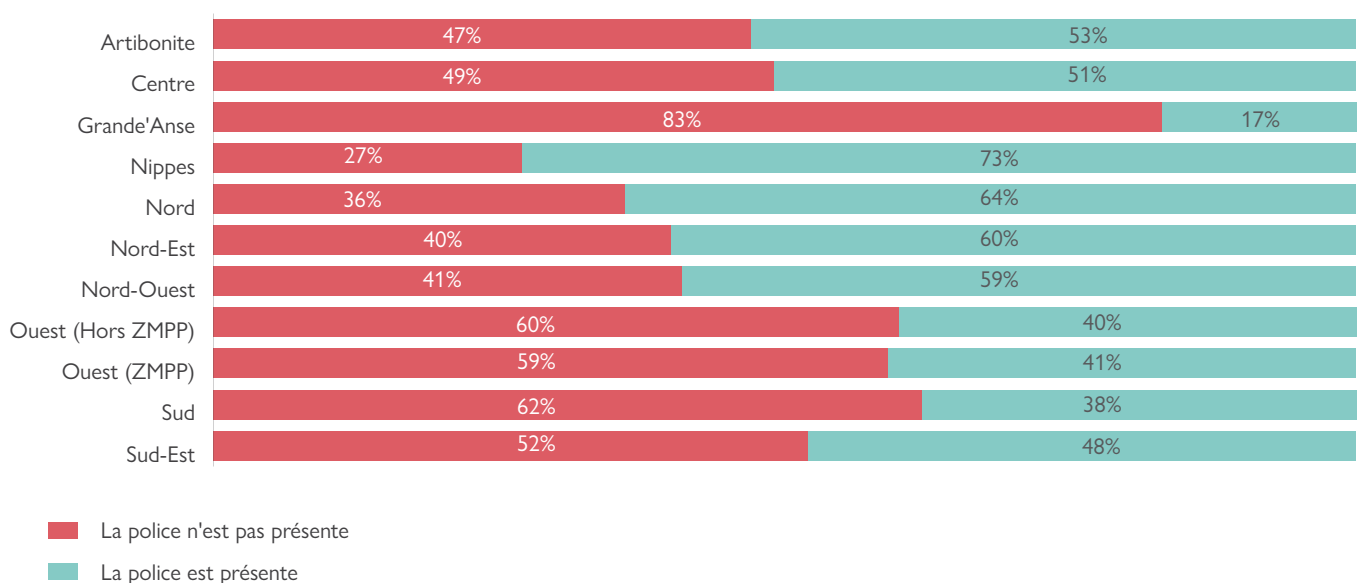


8 Présence des forces de sécurité gouvernementales (Sécurité et sûreté)

La présence (ou l'absence) des forces de sécurité gouvernementales est ressortie comme le huitième facteur le plus influent sur la stabilité. La Grande'Anse a été la zone avec le moins de présence de ces forces, les informateurs clés

rapportant l'absence de ces forces dans 83 pour cent des localités, suivie du Sud (62%), des communes de l'Ouest hors de la ZMPP (60%) et de la ZMPP (59%) (voir carte 14 sur la page 20).

Graphique 13. Présence des forces de sécurité gouvernementales (% des localités)



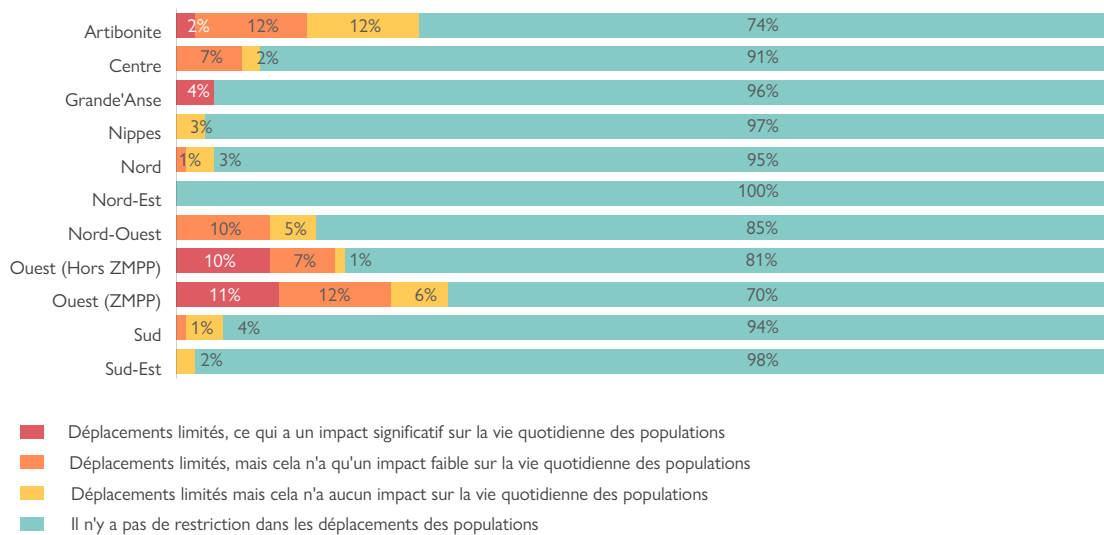
9 Liberté de circulation (Sécurité et sûreté)

Le neuvième facteur le plus influent sur le score de stabilité a été la liberté de circulation des populations. Les départements de l'Ouest et de l'Artibonite étaient les zones où il y a eu le plus de restrictions de circulation rapportées (carte 15 sur la page 21).

Dans la ZMPP, ces restrictions ont été rapportées dans 30 pour cent des localités, dont 11 pour cent où cela avait un

impact significatif sur la vie quotidienne de la population. Dans les communes de l'Ouest hors de la ZMPP, les restrictions étaient présentes dans 19 pour cent des localités (10% avec un impact significatif sur la vie des populations). Dans l'Artibonite, ce sont 26 pour cent des localités où cette situation a été rapportée (2% avec un impact significatif sur la vie des populations).

Graphique 14. Liberté de circulation (% des localités)

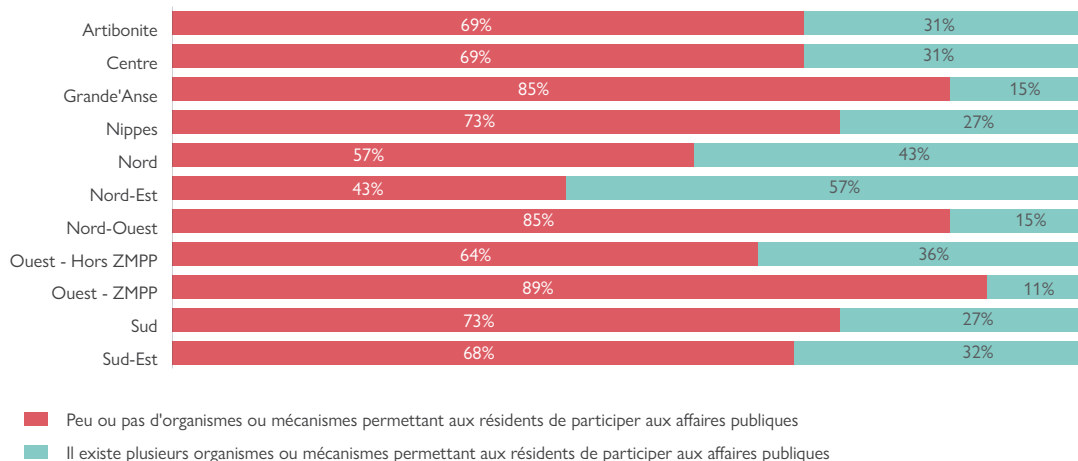


10 Participation aux affaires publiques (Cohésion sociale)

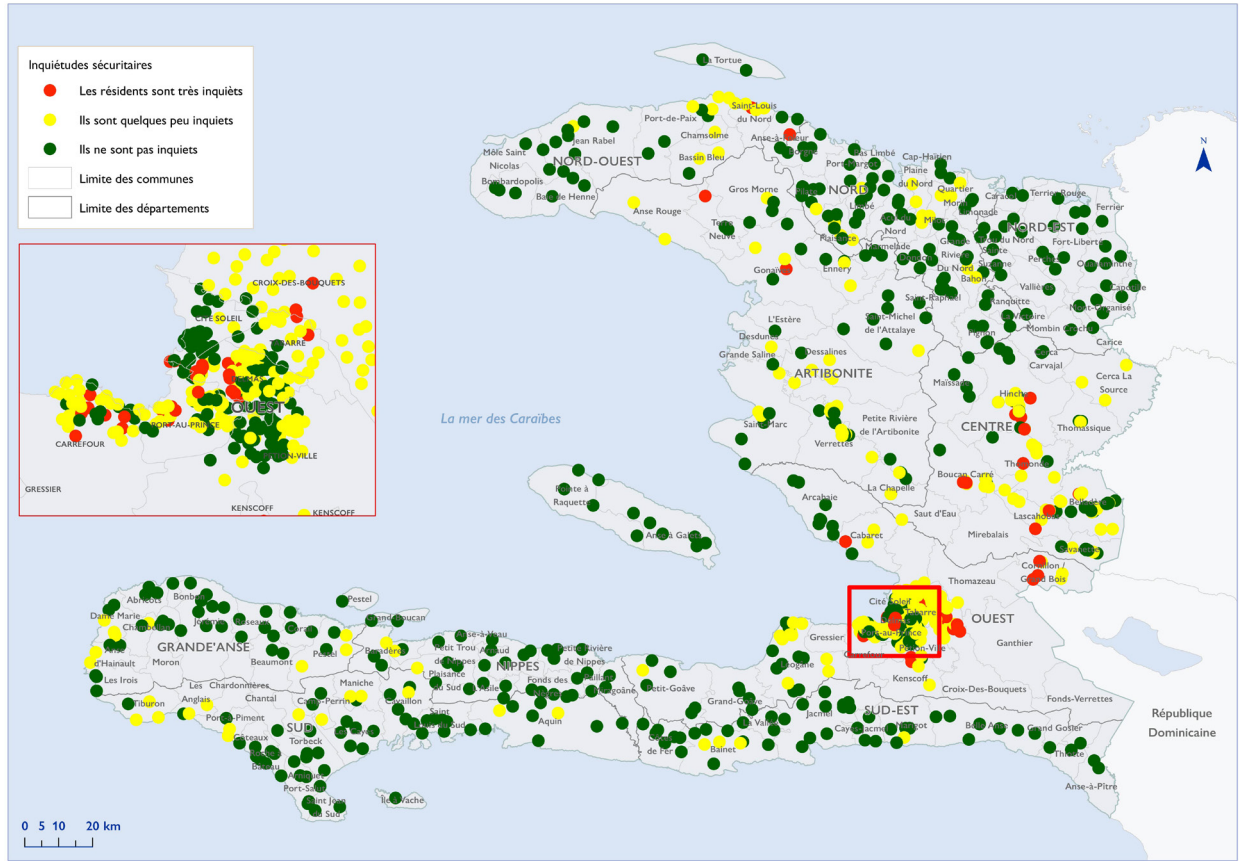
La participation aux affaires publiques était le dixième facteur le plus influent sur le score de stabilité. Dans la plupart des localités de tous les départements (excepté le Nord-Est), il y avait peu ou pas de mécanismes permettant aux populations de participer aux affaires publiques (carte 16 sur la page 21).

Cette absence a été notamment rapportée dans la ZMPP (89% des localités), la Grande'Anse (85%) et le Nord-Ouest (85%).

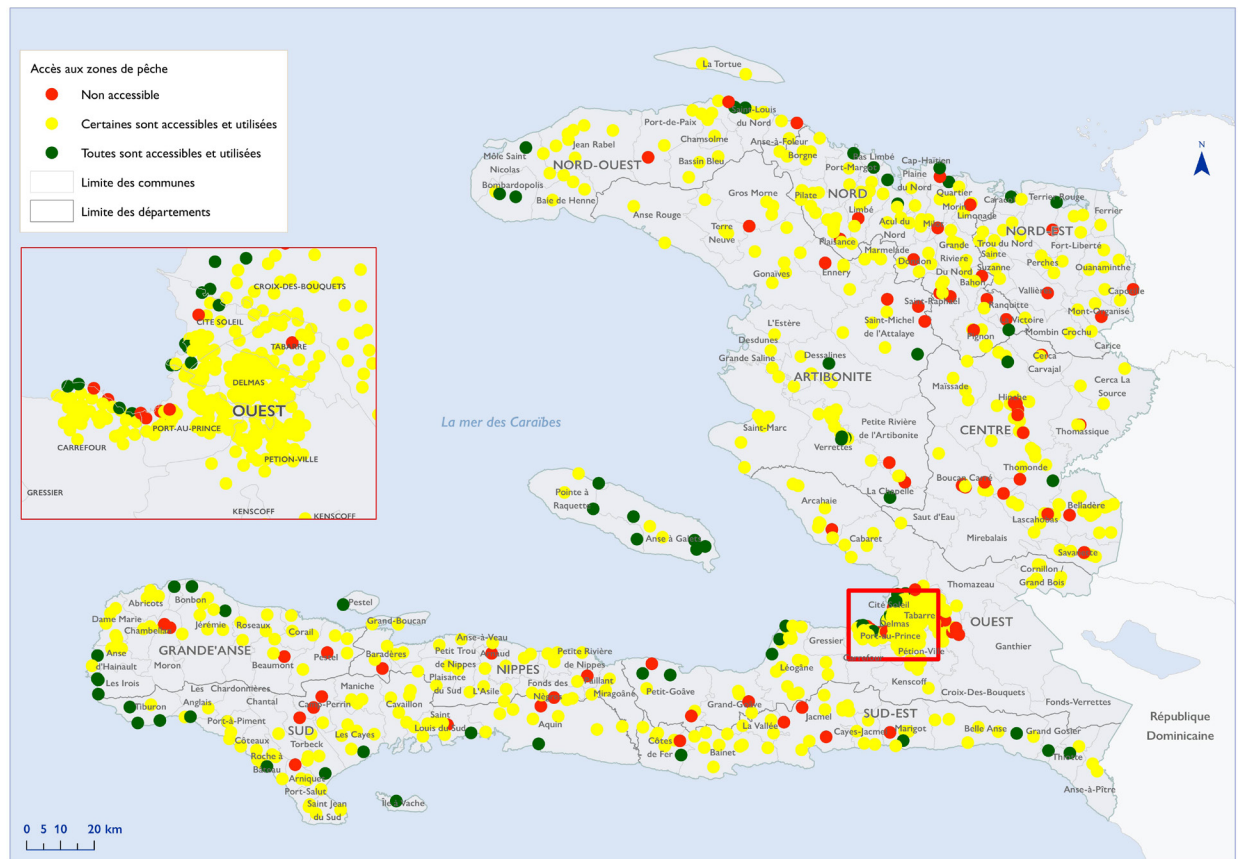
Graphique 15. Participation aux affaires publiques (% des localités)



Carte 7. Préoccupations en matière de sécurité dans les localités

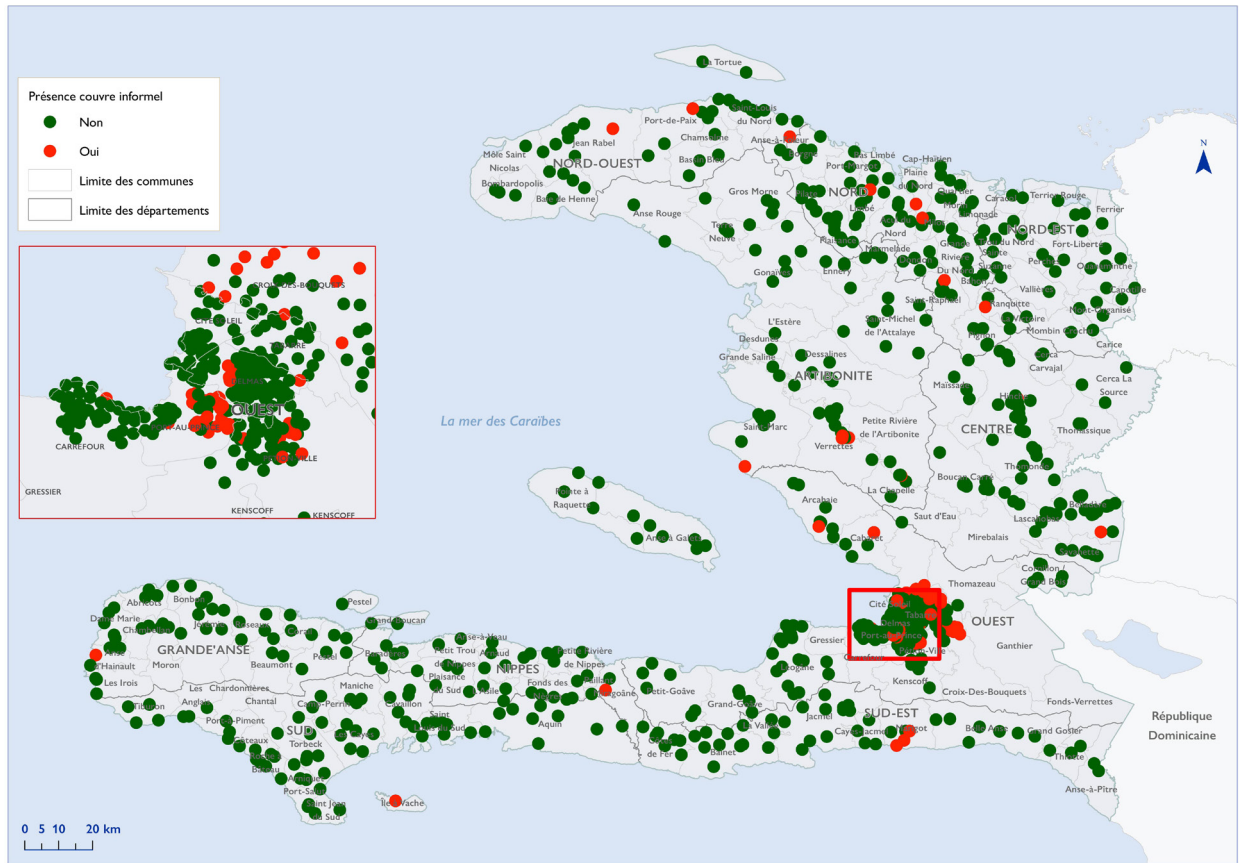


Carte 8. Accès aux zones de pêche

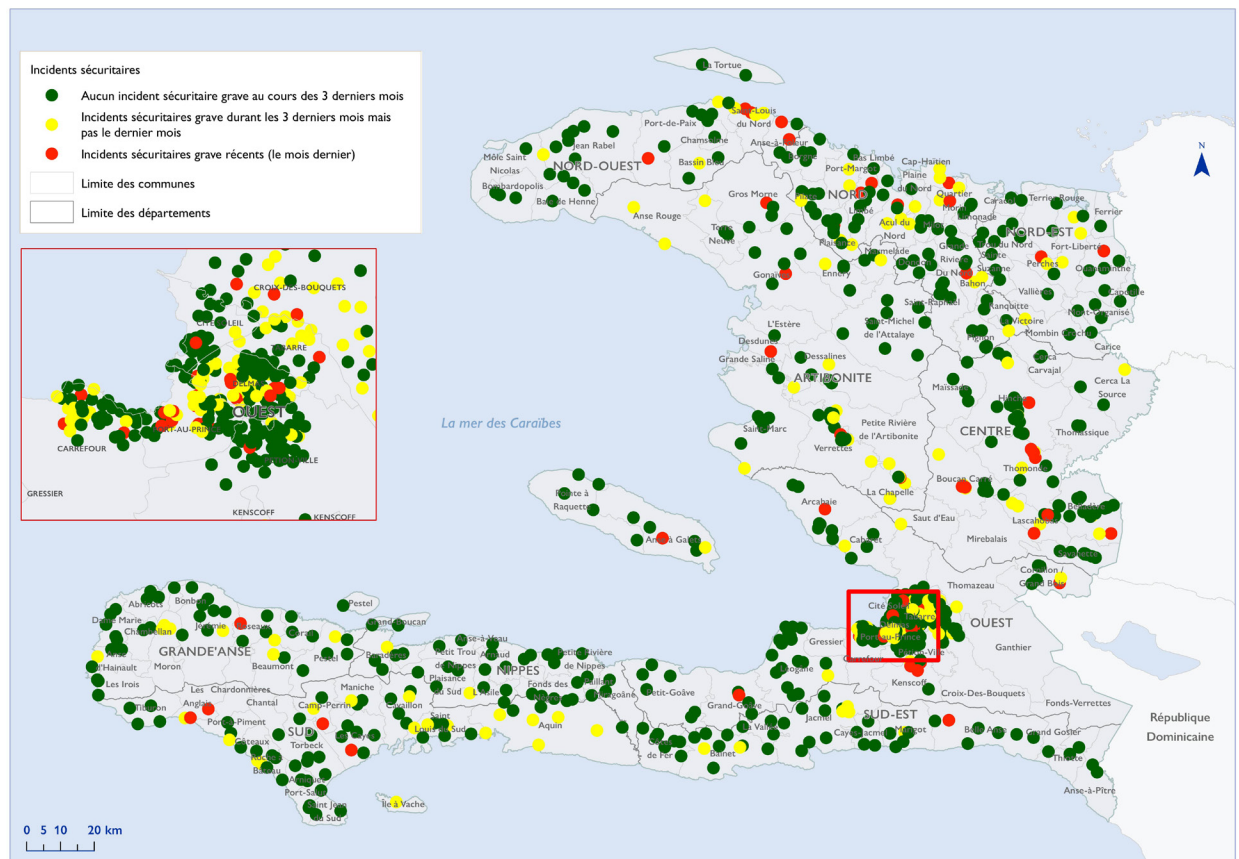


Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

Carte 9. Présence d'un couvre-feu informel

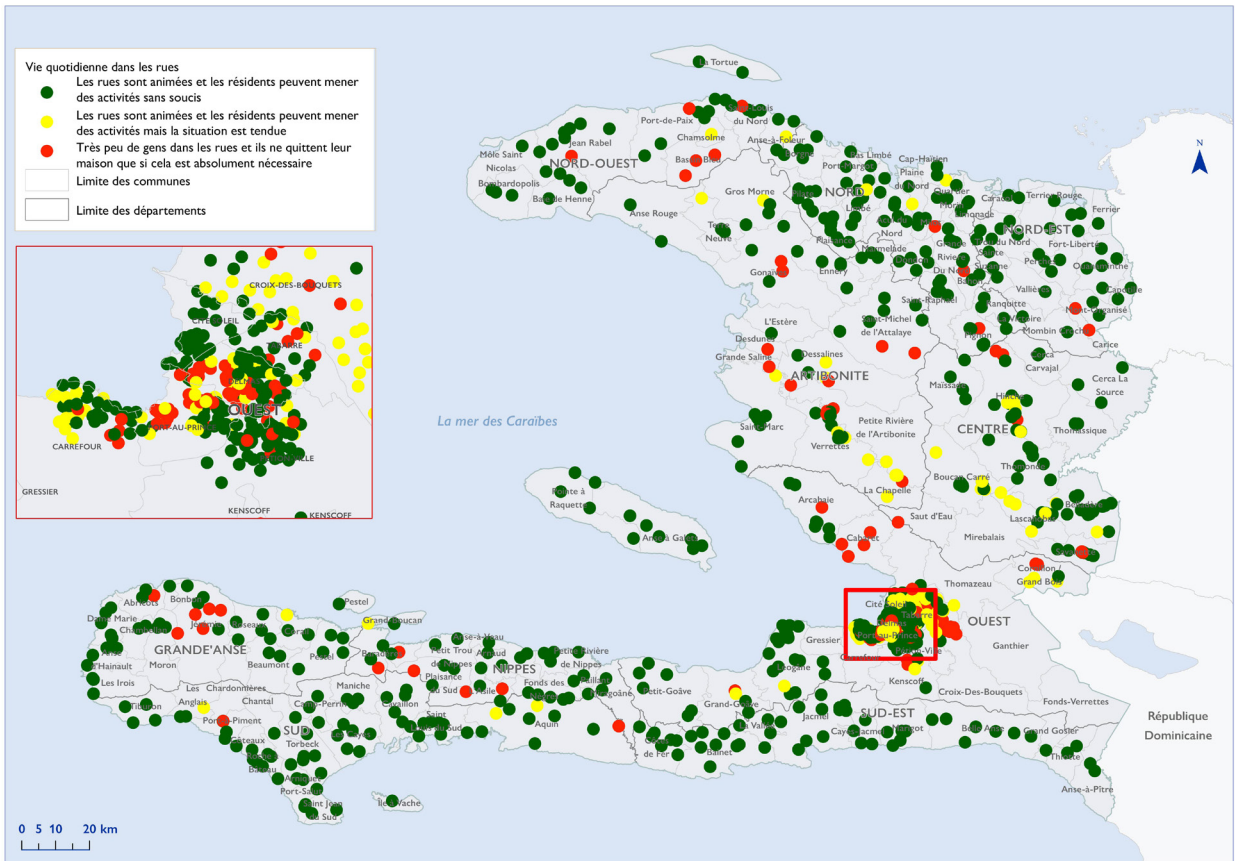


Carte 10. Historique des incidents sécuritaires

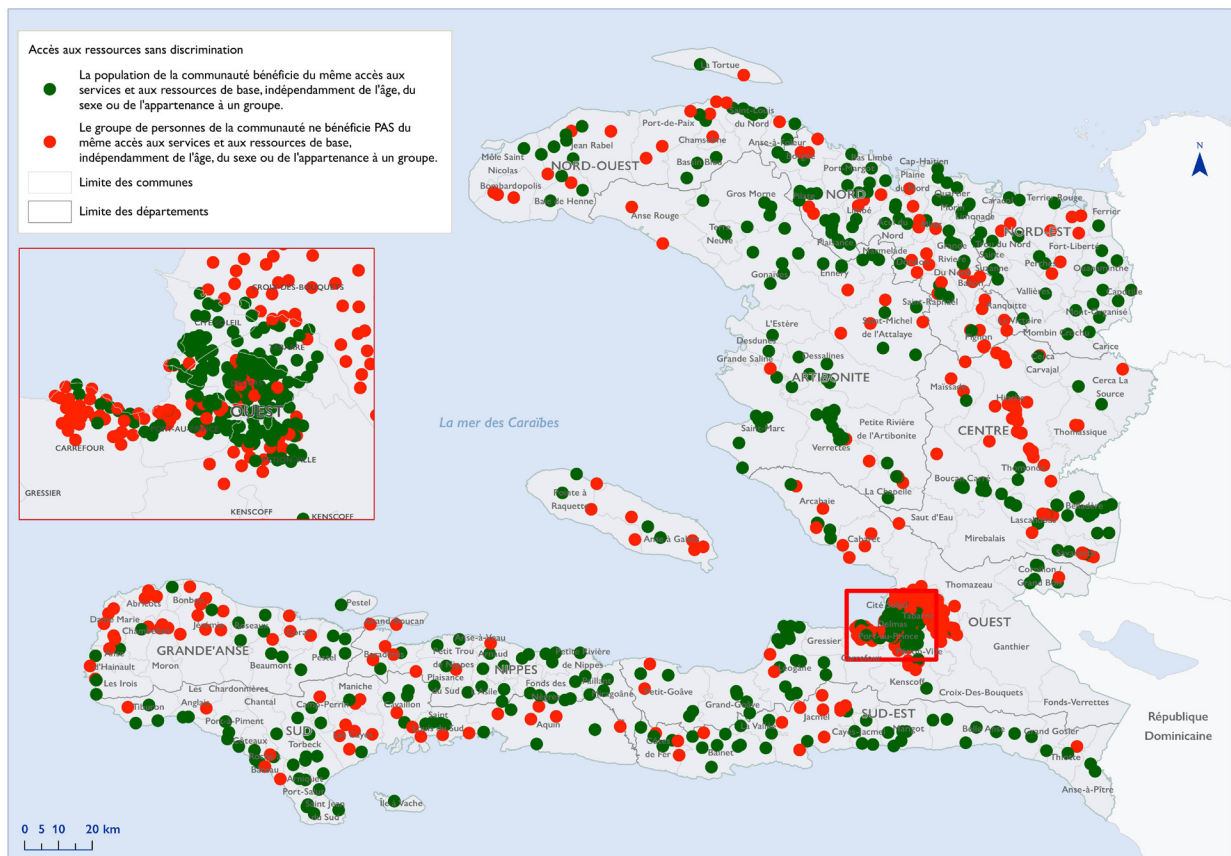


Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

Carte 11. Situation de la vie publique quotidienne dans les rues

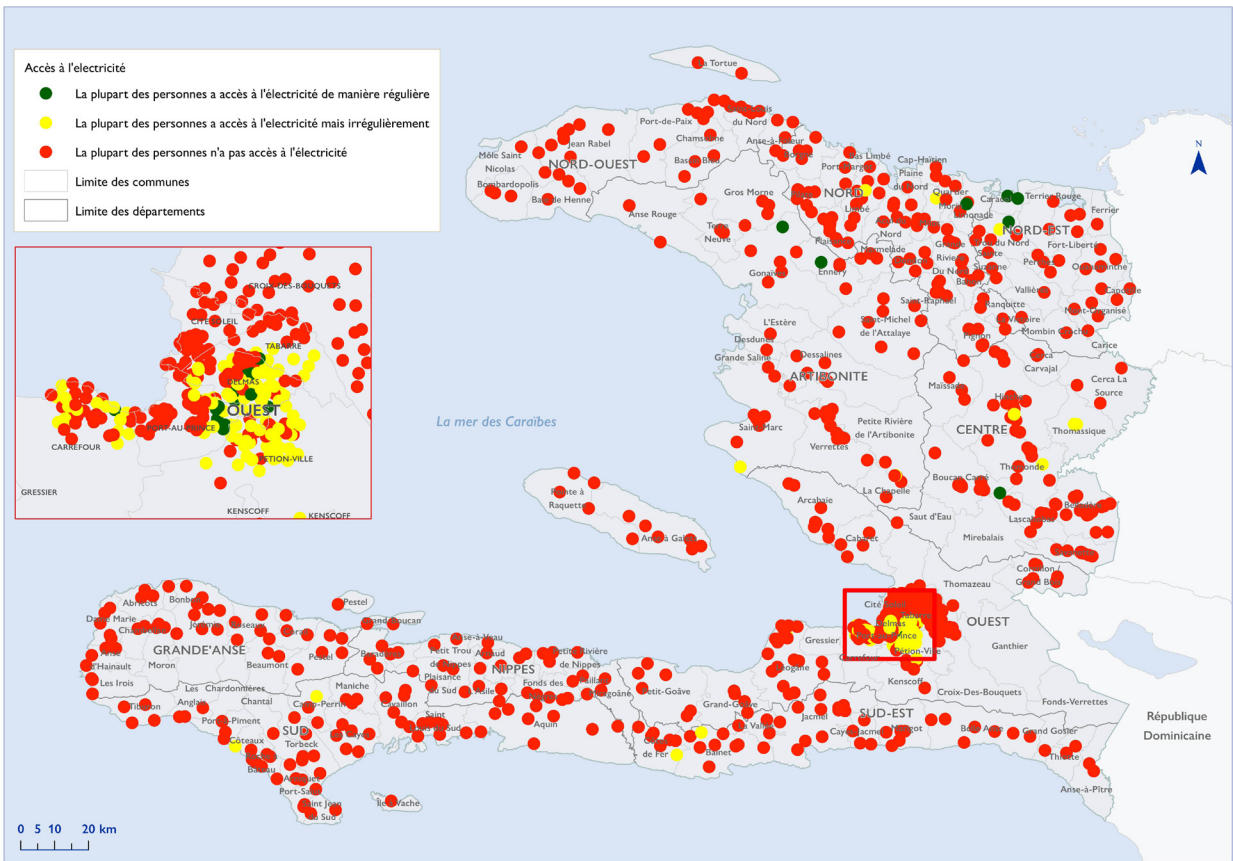


Carte 12. Accès aux ressources sans discrimination

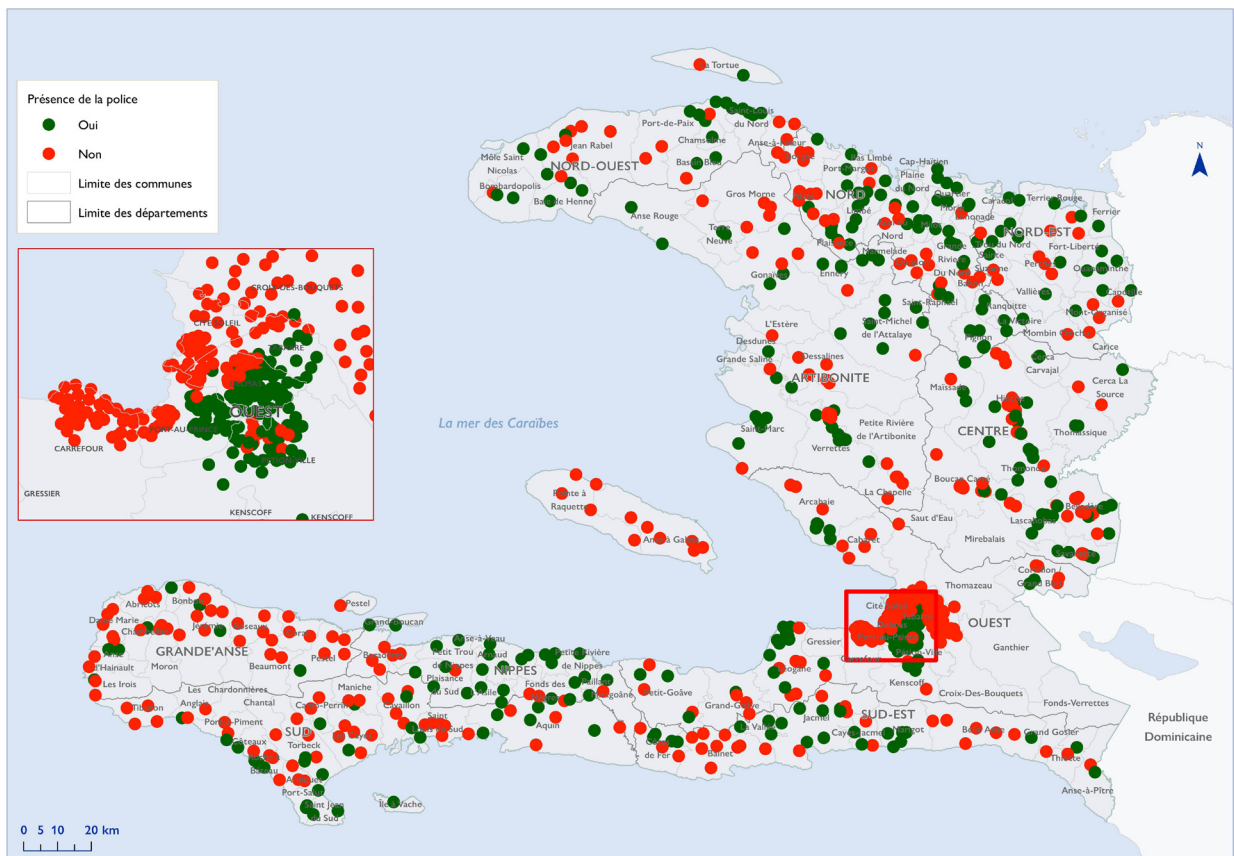


Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

Carte 13. Accès à l'électricité

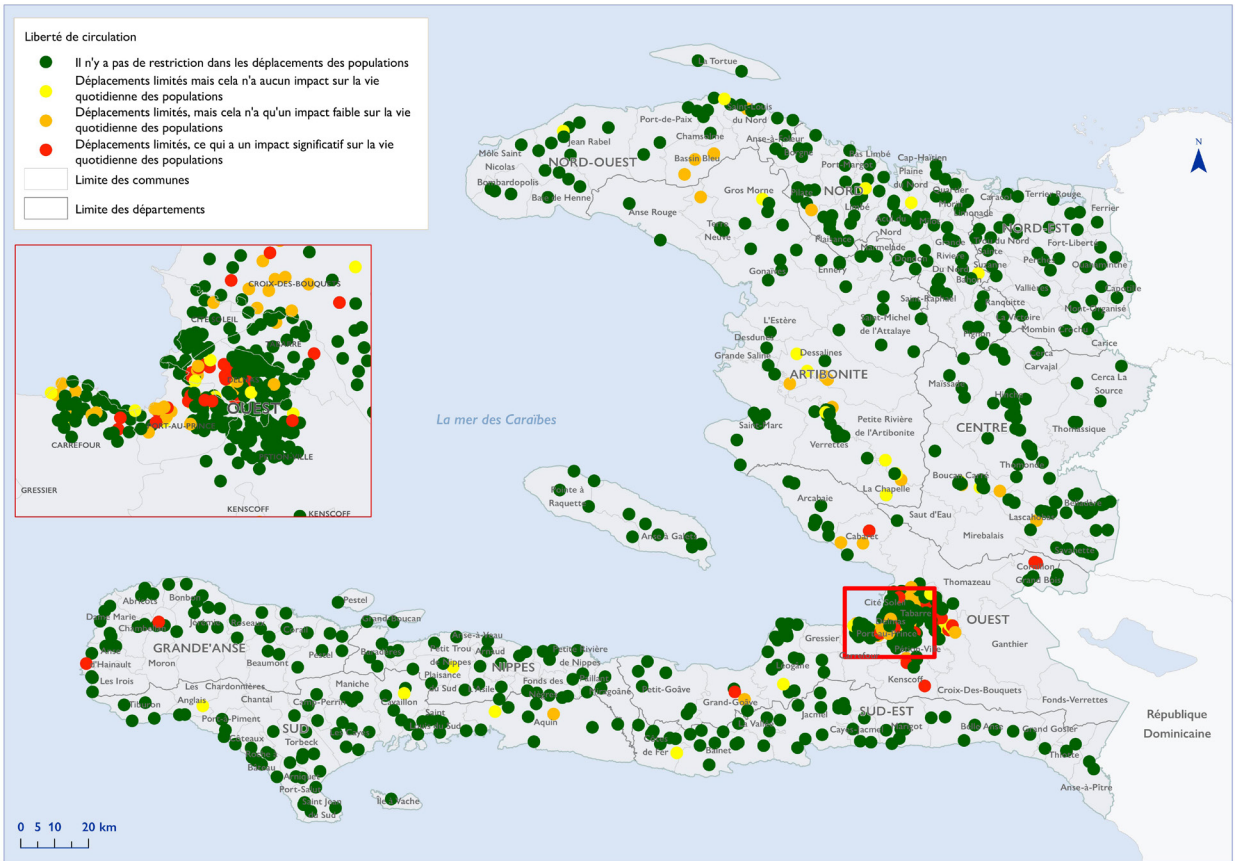


Carte 14. Présence des forces de sécurité gouvernementales

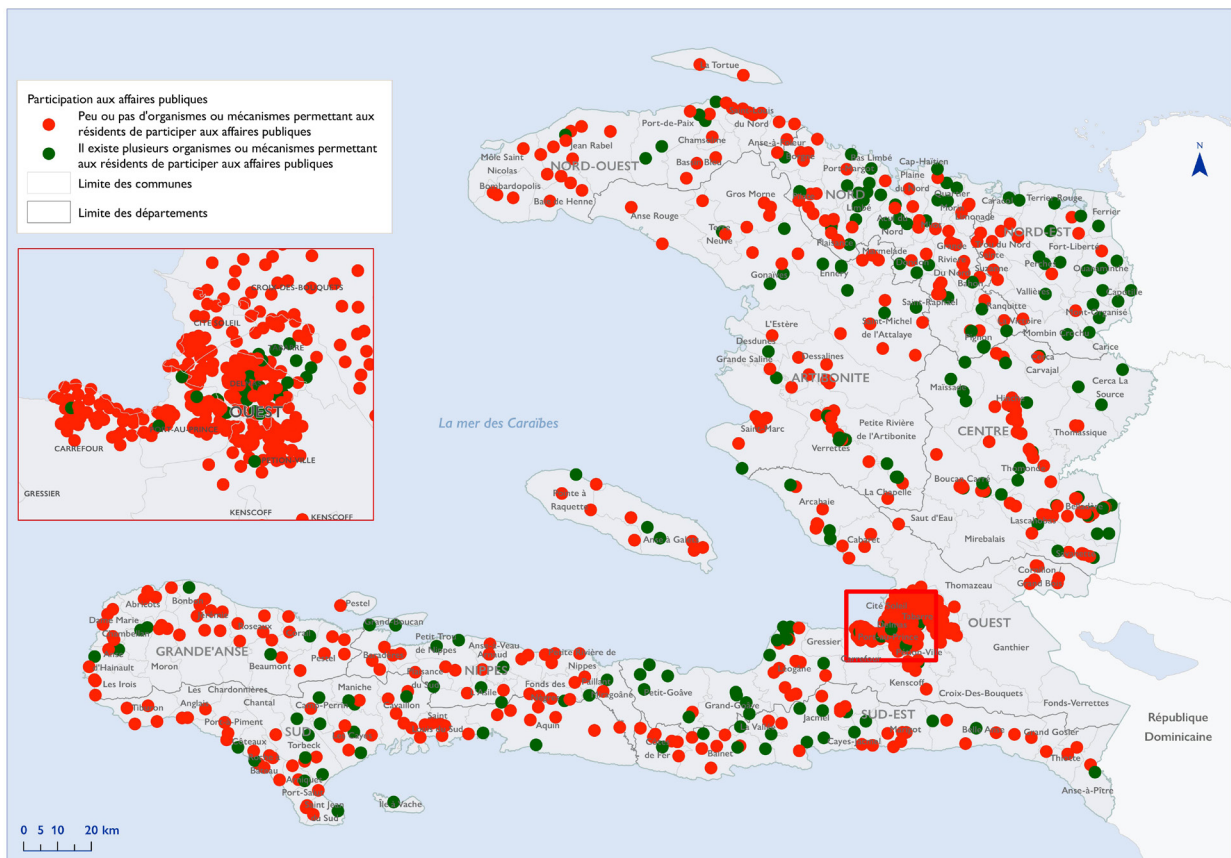


Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

Carte 15. Liberté de circulation



Carte 16. Participation aux affaires publiques



Ces cartes ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les noms et les frontières figurant sur ces cartes n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle de l'OIM.

RECOMMANDATIONS

Adapter les stratégies d'intervention à la stabilité locale

Les résultats indiquent que la situation de stabilité n'est pas homogène dans le pays, la capitale ayant le niveau de stabilité le plus bas comparativement aux provinces. Il est nécessaire d'ajuster les programmes en conséquence, en fonction des niveaux de stabilité spécifiques des localités, en privilégiant des interventions humanitaires immédiates, de stabilisation et de réduction des violences dans la capitale en particulier et des programmes de transition et de développement sur le long terme en province.

Renforcer la sécurité et la cohésion sociale comme leviers de stabilité

Les résultats montrent que les facteurs liés à la cohésion sociale sont les plus influents sur la stabilité, suivis de près par ceux liés à la sécurité. Ceci indique que pour consolider la stabilité, il est impératif de concentrer les efforts sur le renforcement de la cohésion sociale et l'amélioration de la sécurité, ces deux piliers étant étroitement liés et d'impact quasi-égal sur la stabilité.

Mettre en œuvre des interventions de solutions durables aux déplacements dans le Grand Sud et le Nord avec la réintégration des personnes retournées de force dans leurs zones de retour et l'intégration locale des PDI dans leurs zones d'accueil

Les données issues de cette étude convergent avec d'autres études conduites par l'OIM et indiquent que le Grand Sud et le Nord sont des pôles de stabilité relative qui absorbent des mouvements migratoires majeurs (PDI et retournées de force de l'étranger) et où il est important de mettre en œuvre des solutions durables, en l'occurrence l'intégration locale des PDI et la réintégration des personnes retournées de force de retour dans ces zones.

En effet, les quatre départements du Grand Sud (Sud, Sud-Est, Grande' Anse et Nippes) et le département du Nord accueillent près de la moitié des PDI du pays (respectivement 39% et 10%; voir [Round 11 DTM de l'évaluation de la situation de déplacement en Haïti pour plus d'information](#)). En outre, la majorité des PDI accueillies dans ces zones n'a pas l'intention de retourner dans leurs lieux de provenance (respectivement 63% et 73%). Dans ce contexte, la piste de l'intégration locale des PDI dans leurs zones d'accueil se dessine comme une solution durable prioritaire et adéquate.

Ces zones accueillent aussi près de la moitié des personnes retournées de force (33% dans le Grand Sud et 12% dans le Nord; voir [le tableau de bord interactif DTM de suivi des retours forcés pour plus d'information](#)). La réintégration durable de ces personnes dans ces zones de retour est une solution durable adéquate.

ANNEXE I. MÉTHODOLOGIE

Sélection des localités

Dans le cadre de cette étude, une localité est l'unité géographique cartographiée la plus basse, ce qui correspond aux quartiers dans la ZMPP, aux sections communales en province et aux sites spontanés là où ils existent. L'indice de stabilité a été mené dans toutes les localités accueillant des PDI. Ainsi, 1 023 localités accueillant des populations déplacées ont été évaluées, dont 284 quartiers dans la capitale, 501 sections communales en province et 238 sites spontanés. Au total, 3 532 informateurs clés ont été interrogés, soit une moyenne de trois informateurs clés entretenus en groupe par localité.

Calcul de l'indice de stabilité

Conception de l'outil

L'outil de l'indice de stabilité a été développé avec des experts en stabilisation communautaire et en programmation liant action humanitaire, développement et paix. Il s'appuie sur un ensemble de questions conçues pour répondre à deux critères : (1) être des indicateurs potentiels de stabilité, et (2) être classés selon leur impact présumé sur celle-ci.

Structuration des indicateurs

Ces questions ont été organisées en quatre catégories :

1. Trois questions d'ancrage : Perception générale de la stabilité.
2. Sécurité et sûreté.
3. Cohésion sociale.
4. Accès aux services de base et moyens de subsistance.

Méthode de calcul (Régressions logistiques)

Avant le calcul, les réponses à chaque question ont été codées selon une échelle ordinale, du scénario le plus favorable au plus défavorable. La méthode de régression logistique a été retenue pour sa capacité à analyser l'influence simultanée de multiples facteurs.

Variables dépendantes : Chacune des trois questions d'ancrage (perception de la stabilité) a été traitée séparément par un modèle de régression.

Variables indépendantes : Pour chaque régression, l'ensemble des indicateurs des trois piliers thématiques (sécurité, cohésion sociale, services) a été utilisé.

Un score prédit a été obtenu pour chacune des trois questions d'ancrage. L'indice de stabilité final résulte de la moyenne de ces trois scores, ensuite normalisée sur une échelle de 0 à 100 pour faciliter l'interprétation.

Calcul des sous-indices

En parallèle de l'indice de stabilité global, des sous-indices ont été élaborés pour chacune des trois dimensions (sécurité, cohésion sociale, services de base). Leur calcul, méthodologiquement identique à celui de l'indice composite de stabilité, repose sur un périmètre restreint : chaque sous-indice ne mobilise que les indicateurs de sa propre dimension, contrairement à l'indice global qui agrège l'ensemble des indicateurs.

Ces sous-indices offrent une lecture désagrégée des résultats, facilitant ainsi l'identification des localités présentant des fragilités particulières dans un secteur donné et permettant d'orienter les interventions de manière plus ciblée.

Limites

Certaines localités, parmi les plus précaires, n'ont pu être évaluées en raison de contraintes sécuritaires, ceci est notamment le cas des localités d'origine des PDI. Leur exclusion introduit un biais de couverture potentiel car l'échantillon final sous-représente les zones où l'insécurité est extrême.

L'indice repose sur des données déclarées (perceptions et témoignages d'informateurs clés) qui ne prétendent pas constituer une mesure entièrement objective de la stabilité. De plus, ces informateurs ne sont pas sélectionnés de manière aléatoire et peuvent ne pas représenter l'ensemble des perspectives au sein de leur communauté. Cette limite est néanmoins atténuée par deux aspects de la méthodologie : 1) la sélection pertinente des informateurs, choisis pour leur position dans la communauté et permettant d'accéder à une vue d'ensemble des réalités locales; et 2) la triangulation des sources, avec environ trois interrogés par localité, permettant une validation croisée des informations recueillies.

ANNEXE II. LISTE DES INDICATEURS

QUESTIONS D'ANCRAGE : PERCEPTION DE LA STABILITÉ

Ces indicateurs clés ont été utilisés pour mesurer la perception de stabilité dans chaque localité. Les indicateurs clés ont ensuite été testés par rapport à chacun des indicateurs thématiques ci-dessous afin d'identifier les indicateurs thématiques les plus influents sur la perception de la stabilité.

Sentiment de stabilité dans la localité

La localité se sent-elle en sécurité et stable ou dangereuse et instable?

Capacité de continuer à vivre dans la localité

Les habitants de la localité sentent-ils qu'ils doivent partir dans les 3 prochains mois ?

Changements dans la perception au cours des 3 derniers mois

Les habitants se sentent-ils plus ou moins optimistes quant à la situation de la communauté qu'il y a 3 mois?

ÉCHELLE 1 : MOYENS DE SUBSISTANCE ET SERVICES DE BASE

Accès aux logements

Proportion de personnes dans la communauté qui a accès à un logement

Qualité des logements

Proportion de personnes dans la communauté ayant accès à un logement en bonnes conditions

Dommages aux logements et leur reconstruction

Proportion des logements ayant subi des dommages causés par la crise actuelle et si leur reconstruction est en cours ou pas

Éducation Primaire

Existence et fonctionnalité des écoles primaires

Santé

Existence et fonctionnalité des structures sanitaires

Marché local

Si les marchés sont ouverts régulièrement et approvisionnés

Électricité

Proportion des personnes ayant accès à l'électricité et fréquence d'approvisionnement

Eau potable

Proportion des personnes ayant accès à l'eau potable et fréquence d'approvisionnement

Terres agricoles et zones de pêche

Étendue des terres agricoles accessibles et utilisées dans la localité

Étendue des zones de pêche accessibles et utilisées dans la localité

Présence d'employés du secteur public

Présence des employés du secteur public avant, pendant et après des problèmes sécuritaires dans la localité

Internet et technologies des communications

Durée de la journée durant laquelle les personnes peuvent communiquer via réseau cellulaire ou WIFI

Changements de la qualité d'accès au réseau cellulaire ou WIFI depuis l'année précédente

ÉCHELLE 2 : COHÉSION SOCIALE

Occupation illégale des terres, d'habitats ou des biens

Existence et ampleur des cas d'occupation illégale des propriétés (sans l'autorisation de la famille, des voisins, des autorités locales)

Vols de biens, effets personnels et bétail

Vols de biens et effets personnels signalés dans la localité au cours des 6 derniers mois

Vols de bétails signalés dans la localité au cours des 6 derniers mois

Vie publique quotidienne

Si les rues sont animées et les résidents sont en mesure d'effectuer des activités de base sans souci (aller au marché, laisser les enfants jouer dehors, vendeurs de rue, etc.)

Capital social

Probabilité de coopération entre voisins en cas de problèmes communautaires dans la localité

Tension communautaire

Incidents ou affrontements impliquant deux groupes (religieux, ethniques, éleveurs/agriculteurs, déplacés/rapatriés/communautés d'accueil) dans la localité au cours des 3 derniers mois

Égalité d'accès aux services

Les populations de la localité ont un accès égal ou pas, aux services et aux ressources de base, quel que soit leur âge, leur sexe ou leur groupe (ethnie, clan, statut de déplacement)

Documents d'identité

Proportion des personnes ayant des documents d'identité et facilité d'en obtenir pour celles qui n'en ont pas

Participation aux affaires publiques

Existence ou pas de mécanismes permettant aux personnes de participer aux affaires publiques

ÉCHELLE 3 : SÉCURITÉ ET SÛRETÉ

Incidents de sécurité grave récents

S'il y a eu des incidents de sécurité graves durant les trois derniers mois ou spécifiquement le dernier mois

Incidents de sécurité liés à l'accès aux ressources

Tendances durant les trois derniers mois sur le nombre d'incidents liés aux tensions liées au contrôle aux ressources (vols de bétail, conflits fonciers, etc.)

Incidents de sécurité liés aux activités des groupes armés non étatiques

Tendances du nombre d'incidents de sécurité liés aux activités des groupes armés non étatiques (enlèvements, attaques terroristes, raids, etc.) au cours des trois derniers mois.

Petite délinquance

Tendances du nombre de délits mineurs (vol à la tire, vandalisme, intoxication publique, etc.) au cours des trois derniers mois.

Préoccupations de la communauté en matière de sécurité

Comment les résidents se sentent préoccupés par leur sécurité

Présence policière et autres forces de sécurité étatiques

Présence ou pas de la police ou autres forces de sécurité étatiques dans la localité

Présence des gangs

Présence ou pas des gangs dans la localité

Présence des groupes d'auto-défense et de vigilance

Présence ou pas des groupes d'auto-défense ou de vigilance dans la localité

Liberté de circulation

Liberté de circulation des personnes de la localité (vers les marchés, vers leurs maisons, vers les lieux de travail, vers les fermes, etc.) et impacts sur leur vie quotidienne

Couvre-feu formel

Existence ou pas d'un couvre-feu formel (imposé par des acteurs étatiques)

Couvre-feu informel

Existence ou pas d'un couvre-feu informel (imposé par des acteurs non étatiques)

Mécanismes juridiques

Si les résidents ont accès à des recours juridiques formels ou informels pour résoudre les différends

ANNEXE III. POIDS DES INDICATEURS

RANG D'INFLUENCE SUR L'INDICE DE STABILITÉ	INDICATEURS	POIDS SUR L'INDICE DE STABILITÉ	THÉMATIQUE DE L'INDICATEUR
1	Préoccupations sécuritaires	1.349742	Sécurité et sûreté
2	Accès aux zones de pêche	1.216758	Services de base et moyens de subsistance
3	Présence d'un couvre-feu informel	1.163246	Sécurité et sûreté
4	Historique des incidents sécuritaires graves	1.139523	Sécurité et sûreté
5	Situation de la vie publique quotidienne	1.120074	Cohésion sociale
6	Accès aux services et ressources sans discrimination	1.087452	Cohésion sociale
7	Accès à l'électricité	1.077871	Services de base et moyens de subsistance
8	Présence de la police/forces de sécurité étatiques	1.067430	Sécurité et sûreté
9	Liberté de circulation	1.058427333	Sécurité et sûreté
10	Participation aux affaires publiques	1.053148333	Cohésion sociale
11	Accès aux logements	1.052036	Services de base et moyens de subsistance
12	Accès au réseau cellulaire ou WIFI	1.048462667	Services de base et moyens de subsistance
13	Tendance des incidents de sécurité liés aux activités des groupes armés non étatiques	1.040638	Sécurité et sûreté
14	Accès aux recours juridiques	1.030849	Sécurité et sûreté
15	Présence d'employés du secteur public	1.028436	Services de base et moyens de subsistance
16	Vols d'effets personnels	1.027945667	Cohésion sociale
17	Accès aux marchés	1.027929	Services de base et moyens de subsistance
18	Tendance des incidents de petite délinquance	1.027757	Sécurité et sûreté
19	Occupation illégale de propriétés	1.025458	Cohésion sociale
20	Accès à l'école primaire	1.024904667	Services de base et moyens de subsistance
21	Présence des gangs	1.023067667	Sécurité et sûreté
22	Accès à l'eau potable	1.014545333	Services de base et moyens de subsistance
23	Accès aux services de santé	1.005963	Services de base et moyens de subsistance
24	Domages sur les logements	0.993162667	Services de base et moyens de subsistance
25	Coopération entre voisins pour résoudre des problèmes communautaires	0.989273	Cohésion sociale
26	Incidents liés aux tensions communautaires	0.980670	Cohésion sociale
27	Accès aux terres agricoles	0.978177333	Services de base et moyens de subsistance
28	Présence des groupes d'auto-défense et de vigilance	0.972934	Sécurité et sûreté
29	Accès aux documents d'identité	0.965995667	Cohésion sociale
30	Qualité des logements	0.964645333	Services de base et moyens de subsistance
31	Présence d'un couvre-feu formel	0.954657667	Sécurité et sûreté
32	Changements de la qualité d'accès au réseau cellulaire ou WIFI	0.946640	Services de base et moyens de subsistance
33	Vols des bétails	0.941738	Cohésion sociale
34	Incidents liés au contrôle des ressources	0.933174	Sécurité et sûreté

